

# LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 61

MONTREAL, LE MARDI 15 MARS 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

## Entre le Qatar et la Roumanie

Un Québec souverain au milieu de ces deux pays sur la liste de l'ONU

Antoine Char

Indépendance, séparation, sécession, autonomie... Peu importent les mots, si le Québec devient souverain il sera membre du concert des nations et voudra faire partie de la famille onusienne qui grandit à vue d'oeil depuis quelques années.

Il y a des nations sans État (la Palestine) et des États sans nation (le Vatican). Il y a des États «sur papier» (la Sénégalie), des États sans papier-monnaie (la plupart des ex-républiques de la défunte URSS) et d'autres avec trois monnaies (l'Ukraine imprime son krivna, utilise le rouble russe et a abondamment recours... aux «coupons»).

Il y a même des nations qui ne sont pas des États avec leurs propres billets: l'Écosse qui a aussi sa délégation bien distincte aux Jeux du Commonwealth.

Ne parlons pas de ceux — nombreux — qui ont des «monnaies de singe» et qui ont foi uniquement au *In God we trust* du billet vert américain.

Il y a des États qui ne sont pas reconnus par une grande partie de la communauté internationale mais ont un siège à l'ONU. C'est le cas de la Corée du Nord de l'énigmatique Kim Il Sun. Il y en a d'autres reconnus par tout le monde mais absents de la liste des membres permanents de l'Organisation des Nations unies. L'exemple suisse, au nom de sa neutralité, est bien connu.

D'autres qui ont été gommés de la surface du globe: Allemagne de l'Est, Vietnam du Sud et l'un des deux Yémens (choisissez!). D'autres qui croient être des États et à la moindre crise grave sont rayés de la carte: le Bophuthatswana n'existe plus, a ainsi assuré dimanche l'ambassadeur sud-africain à Mbabatho, la capitale de ce banthoustan qui se prenait pour un pays.

D'autres encore qui ont complètement disparu de l'arène internationale même s'ils existent toujours. Taïwan, qui a cédé son siège onusien à la Chine en 1971, fait toujours le pied de grue pour être réintégré sous le nom de «République de Chine à Taïwan».

Fondée en 1945 par 50 pays, l'ONU compte aujourd'hui 184 membres depuis l'adhésion en 1993 d'Andorre, précédée un an plus tôt par l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, le Kirgystan, la Moldave, le Tajikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan et la Georgie. Au total, douze ex-républiques de l'Union soviétique ont fait leur entrée aux Nations unies depuis 1991.

L'éclatement de la Yougoslavie a également allongé la liste: la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la Slovaquie et la Macédoine, pardon «La République de Macédoine de l'ex-Yougoslavie», siègent également au palais de verre onusien.

Sur la liste française de l'ONU, un Québec indépendant s'insérerait entre le Qatar et la Roumanie. L'un contribue pour 0,05% du budget total de l'organisation, l'autre pour 0,17%. Les cotisations annuelles vont de 102 051\$ US à 309 922 958 \$. Quatre-vingt-cinq pays versent cette somme minimale. Un seul, les États-Unis, débourse trois fois cents millions chaque année uniquement pour faire fonctionner l'immeuble de 38 étages près de l'East River. Les versements des États sont proportionnels à leur PNB par habitant.

S'il y a 168 monnaies dans le monde et 184 États à l'ONU, Coca-Cola, elle, affirme vendre ses boissons dans 195 États. Où se cachent les onze autres?

Dans cette planète en gestation, l'évolution «séparatiste», «souverainiste» ou «indépendantiste» est bel et bien dans l'air du temps et semble se tracer un sillon dans les grands ensembles politico-financiers.

Mais s'il se crée chaque année, ou presque, un État ou deux dans le monde il est de plus en plus difficile d'en définir les contours. Un État doit avoir un territoire? Alors Kiribati, Nauru, Tuvalu (chapelets d'îles dans le Pacifique) en sont vraiment.

Un État doit avoir un président? Saint-Marin est une république de 25 000 habitants avec à sa tête deux capitaines-régents élus tous les six mois. Émettre des timbres-poste? L'île de Man fait la joie des philatélistes mais ne dites surtout pas à Londres que c'est un État. Avoir une armée? Le Costa Rica a aboli la sienne en 1949.

Avoir un indicatif téléphonique? Le Canada partage son «1» avec les États-Unis.

Mais trêve d'ergotage, il existe un «État» dans le monde qui ne sera jamais reconnu, nous rappelle récemment *The Economist*: la «principauté» de Sealand.

«Elle a sa propre constitution, son drapeau, son armée, ses timbres, sa monnaie et son passeport... Sealand est en fait une tour de béton et d'acier érigée pendant la seconde guerre mondiale pour la défense aérienne et posée sur un îlot à six miles des côtes anglaises de l'Essex...»

Mais voilà, elle n'existe plus cette «principauté», abandonnée une certaine année où un grand homme politique français lançait son célèbre cri sur un balcon de ce côté-ci de l'Atlantique.

Peu importe, conclut la très sérieuse revue britannique, Sealand est «gouvernée» depuis cette époque par Roy et Joan Bates. «Oh! pardon, par le prince Roy et la princesse Joan.» Il y a aussi des têtes couronnées sans État...

CULTURE

SRC et TVA: l'information a la bougeotte

PAGE B 8



POLITIQUE

Emploi: une obsession suspecte, dit le PQ

PAGE A 4



MONTREAL

Le MAC reçoit le Grand Prix du Conseil des arts de la CUM

PAGE A 3

## Attentat à la bombe contre Hydro-Québec



PHOTO JACQUES NADEAU

Lampe de poche à la main, des artificiers de la Sûreté du Québec examinent les alentours d'un pylône d'Hydro-Québec à la recherche d'indices sur un attentat à la bombe dont a été la cible une ligne de transport d'électricité, à Saint-Basile-le-Grand, à une quarantaine de kilomètres au sud-est de Montréal. «Aucune revendication n'a été faite, aucune hypothèse n'est exclue», a déclaré sur les lieux un porte-parole de la Sûreté du Québec, François Doré, tout en rappelant que l'enquête n'en était qu'à ses débuts.

## Un pylône dynamité à St-Basile

STÉPHANNE BAILLARGEON ET LOUIS-GILLES FRANCOEUR LE DEVOIR

Hydro-Québec a été l'objet hier pour la première fois de son histoire d'un attentat sérieux de type terroriste alors que des inconnus, dont on ignore les mobiles, ont tenté d'abattre à la dynamite une ligne à haute tension de 230 kV.

Les explosifs avaient été installés sur deux pylônes situés à 150 mètres de l'entrepôt de BPC incendiés de Saint-Basile-le-Grand, à un endroit où la ligne électrique régionale passe juste au-dessus d'un chemin de fer, fréquenté par des trains de passagers. Si les fils étaient tombés sur la voie, a expliqué un porte-parole d'Hydro-Québec, M. Gilles Dauphin, tout le système se serait instantanément «débranché». Mais il n'a pu préciser si durant

une ou deux secondes le courant aurait remonté la ligne et jusqu'ou.

Les employés d'Hydro-Québec, à l'origine de l'inquiétante découverte, ainsi que les artificiers de la Sûreté du Québec ont constaté qu'une patte d'un pylône, voisin du chemin de fer, avait été sectionnée et qu'une deuxième avait été endommagée par l'explosion partielle d'une autre charge. Solidement ancré, le pylône a résisté à l'explosion et le courant n'a même pas été interrompu, sauf au moment où les artificiers ont dû procéder au démantèlement de la charge ayant fait long feu et d'une deuxième, installée sur un pylône voisin, qui était absolument intacte, ce dont se félicitaient les enquêteurs qui ont prudemment rapporté le trophée pour expertise à leurs laboratoires.

VOIR PAGE A 8: HYDRO

## Ottawa offre le Collège militaire à Québec pour 1\$

PRESSE CANADIENNE ET LE DEVOIR

Ottawa — Le gouvernement fédéral entend céder le Collège militaire royal de Saint-Jean au gouvernement québécois pour 1\$, a indiqué hier le ministre des Affaires intergouvernementales Marcel Massé.

L'accord qui pourrait se conclure bientôt reflètera cependant à la province les coûts de fonctionnement du Collège et les taxes municipales (1 million\$ par année), pour une facture totale annuelle de 6 millions\$.

«Dans l'accord que j'ai moi-même vu, tous les coûts de fonctionnement, y compris les taxes, seraient payés par la province puisqu'elle aura le choix d'utiliser gratuitement les installations (du Collège) pour donner des cours d'éducation de son choix», a déclaré le ministre Massé hier à sa sortie d'une réunion avec le premier ministre Jean Chrétien et le ministre de la Défense nationale David Collenette. «C'est une propriété qui vaut 41 millions\$, a-t-il ajouté. Nous l'offrons pour 1\$ par année.» Selon les estimations du ministère de la Défense, le

VOIR PAGE A 8: OTTAWA

## 90% des jeunes francophones craignent pour l'avenir de leur langue

BERNARD PLANTE LE DEVOIR

Les jeunes francophones sont inquiets pour l'avenir de la langue française au Québec, mais ils sont déterminés à en assurer la pérennité. Entre 1978 et 1990, l'indice général d'utilisation du français chez ces jeunes a légèrement diminué.

Une étude, effectuée pour le compte du Conseil de la langue française du Québec, montre qu'en 1990 les jeunes francophones (fin du secondaire et cégep) estimaient que l'avenir de la langue française au Québec était incertain (54,5%), voire menacé (36,1%). C'est-à-dire que 90,6% d'entre eux craignent pour leur langue. En 1978, cette proportion était de 70,2%. Toutefois, d'autres données

VOIR PAGE A 8: LANGUE

LE MONDE

## Affaire Whitewater: un deuxième proche de Clinton démissionne

PAGE A 5

## Si tu savais comme on s'ennuie à... Smilic

Au poste d'observation #24, le soir, devant la télé, les soldats canadiens parlent hockey, famille et comptent les jours qu'il reste à faire en Croatie

Sylviane Tramier ENVOYÉE SPÉCIALE DU DEVOIR EN CROATIE

Smilic — Dans le poste d'observation numéro 24, le soldat Frénette, de Saint-Damase, prend son tour de garde devant la fenêtre, sous les combles. Sur la table, dans la pièce aménagée en chambre d'écho, se trouvent un poste de radio émetteur, des jumelles et un grand cahier dans lequel il note toutes les violations du cessez-le-feu qui se produisent dans son champ visuel et auditif — rafales de mitrailleuses, tirs d'armes lourdes, tirs de mortier. Au loin, à 10 km à vol d'oiseau, on aperçoit l'aéroport de Zadar, tenu par les forces croates, mais inutilisé car trop proche des lignes serbes.

Dans cette partie de la Croatie, en bordure de la mer Adriatique, une guerre larvée se poursuit malgré l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu le 31 décembre dernier.

Depuis l'offensive croate, en janvier 93, pour reprendre aux Serbes de la Krajina (République serbe autoproclamée en territoire croa-

te) les principaux points de passage reliant le sud-ouest de la Croatie à la capitale, Zagreb, Serbes et Croates s'observent et se tirent dessus à l'occasion, en attendant de voir comment va évoluer la situation politique.

Récemment, les échanges les plus nourris ont eu lieu dans la région entourant le petit village de Smilic, aux mains des Serbes de Krajina, à proximité de l'aéroport de Zadar et du pont stratégique de Maslenica — une cinquantaine de tirs d'artillerie et autant de rafales d'armes légères par jour.

Les forces de l'ONU — bataillons français, danois, polonais au nord de la Krajina; tchèque, kenyan et canadien au sud — sont déployées derrière les lignes croates et serbes, vers l'intérieur du pays — au total 3500 militaires faisant partie des 15 000 Casques bleus en Croatie — ce n'est donc pas une mission d'interposition mais d'observation que mènent les Casques bleus ici — ce qui ne les empêche

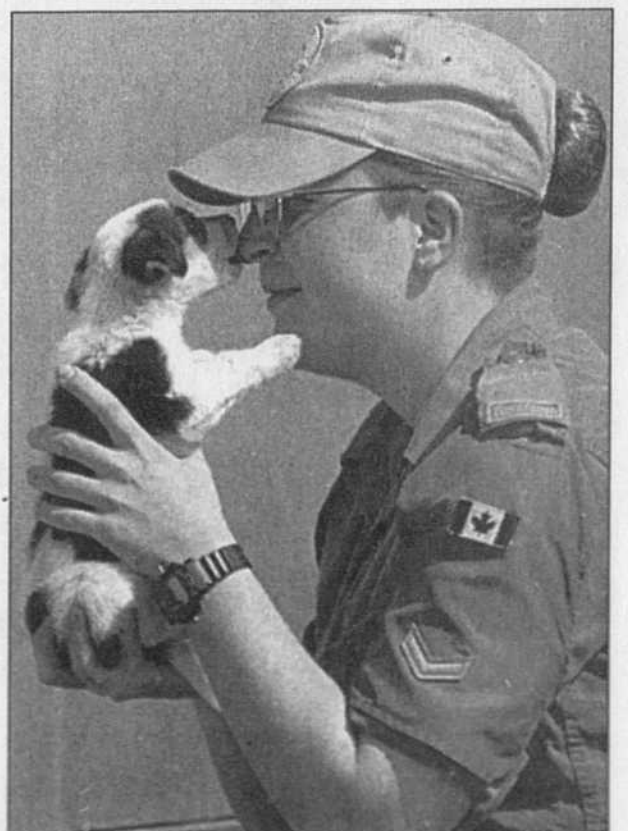


PHOTO FC

Le soldat Nancy Taschereau, de Granby, actuellement en poste en Bosnie, cajole un jeune chien trouvé en décembre dernier près de la base des Casques bleus canadiens.

VOIR PAGE A 8: SMILIC

INDEX

Les Actualités...A2	Éditorial.....A6	
Agenda culturel...B6	Idées.....A7	
Annexes classées...B5	Le Monde.....A5	
Avenir.....B1	Montréal.....A3	Météo
Avis publics.....B4	Mots croisés...B4	Neige et pluie
Culture.....B8	Politique.....A4	Max: +3
Économie.....B2	Les Sports.....B5	Détails en B5

## • LES ACTUALITÉS •

Un accident force un appareil de type ATR-42 à atterrir d'urgence à Dorval

### Une hélice a entaillé la carlingue de l'avion

JEAN CHARTIER  
LE DEVOIR

L'hélice de l'un des deux moteurs de l'avion a heurté et endommagé la carlingue, dépressurisant la cabine des passagers. Voilà ce qui ressort des propos tenus lors d'une conférence de presse par le commandant de bord Benoit Drouin, de la compagnie Inter-Canadien. L'appareil de type ATR-42, qui a été endommagé en plein vol dimanche, effectuait la liaison Val-d'Or-Montréal lorsque l'incident mécanique est survenu.

Aucun passager n'était assis au lieu

même de l'impact, l'avion étant à moitié rempli seulement. Le commissaire de bord a précisé que les passagers ont commencé à prendre froid dès ce moment et le commandant de bord a fait descendre l'avion d'une altitude de 16 500 pieds à 10 000 pieds environ, ce qui éliminait le risque prolongé de dépressurisation, d'après la direction des affaires publiques de la compagnie.

L'assistant du commandant Sylvain Legault a constaté qu'une pale de l'hélice avait disparu et conséquemment il a fermé le moteur affecté. Pour sa part, le commandant a décidé de pour-

suivre son vol avec un seul moteur jusqu'à Dorval, vol qui a duré encore une heure 01. L'avion avait décollé de Val-d'Or depuis 20 minutes au moment de l'incident, mais un retour sur Val-d'Or à vitesse réduite aurait été aussi long que le vol vers Dorval d'après le commandant, et le premier aéroport est, semble-t-il, moins bien équipé pour un atterrissage d'urgence.

Ce type d'hélices est fabriqué aux États-Unis par la compagnie Hamilton Standard, de Hartford au Connecticut, les moteurs PW 120 proviennent de Pratt & Whitney, à Longueuil, et les appareils eux-mêmes sont assemblés

à l'Aérospatiale de Toulouse. La compagnie Inter-Canadien possède huit avions de ce type pour ses liaisons régionales au Canada. Ces appareils sont censés être vérifiés à tous les soirs. Aucune fuite de carburant n'a été localisée, mais à la fin du vol, «le moteur n'était plus là», a déclaré Sylvain Legault. La directrice des communications d'Inter-Canadien, Mme Béatrice Pepper, a immédiatement ajouté qu'il s'agit de «la portion d'hélice». Ce type de moteur turbopropulseur est aussi utilisé sur les avions De Havilland fabriqués à Toronto. Contacté à Dorval, le gestionnaire ré-

gional du Bureau de la sécurité des transports du Canada, M. Roger Maltais, a précisé que les représentants de la compagnie d'hélices, Hamilton Standard, ainsi que du fabricant de moteurs Pratt & Whitney, étaient en fin d'après-midi hier aux hangars d'Inter-Canadien à examiner l'appareil en présence de l'inspecteur André Turanne.

Aujourd'hui, des représentants de l'Aérospatiale et du Bureau des enquêtes de France viennent inspecter l'avion. Inter-Canadien a 400 employés à son siège social de Dorval dont une centaine affectés à l'entretien

des 15 appareils de ce type détenus par Inter-Canadien et sa maison-mère, Canadien International. Ce ATR-42 fut manufacturé en 1990 et acheté en 1992 par Inter-Canadien.

Il s'agit d'un avion qui n'avait pas encore 1000 heures de vol, précise le gestionnaire des enquêtes. «Il faut défaire les morceaux et les envoyer à notre laboratoire d'Ottawa, écouter les enregistrements de données. Un travail de métallurgiste sera mené et nous essaierons de déposer un rapport dans les 120 jours sur la cause de l'événement», a conclu le gestionnaire des enquêtes.

AFFICHEUR TÉLÉRÉPONSE<sup>MC</sup> APPEL EN ATTENTE MÉMORISATEUR RENVOI AUTOMATIQUE



## Un service en attire un autre.

Jusqu'au 16 avril, faites l'essai d'un service Étoiles<sup>MC</sup> Bell comme l'Afficheur ou l'Appel en attente et obtenez-en un autre gratuitement pour huit semaines. Vous ne paierez

LES JOURS

2 pour 1

notre Service à la clientèle. Vous verrez bien qu'un service en attire un autre!

alors que le moins cher des deux. Si vous possédez déjà deux services, le troisième sera tout simplement gratuit. Vous économiserez également les frais de raccordement. N'attendez pas. Passez à un magasin Téléboutique<sup>MC</sup> Bell ou appelez

Avec sa fenêtre d'affichage, son voyant lumineux et ses touches de fonction, l'appareil Vista<sup>MC</sup> 200 vous facilite l'accès aux services Étoiles<sup>MC</sup> Bell.



**Bell**

Cette offre s'adresse exclusivement aux clients de résidence et d'affaires monolignes qui ne déménagent pas entre le 7 mars et 16 avril 1994. La facturation pour le service gratuit commence seulement après les huit semaines. Les bénéficiaires d'essais gratuits peuvent, sous conditions, profiter de cette offre. Un service ou une option annulé, du 7 mars au 16 avril, ne peut être sujet à cette offre.  
\*Tous les services Étoiles<sup>MC</sup> Bell font partie de la promotion, cependant certains services ne sont pas offerts partout.  
MCT Marque de commerce de Northern Telecom



PHOTO PC  
Mme Rochelle Pittman a droit à 500 000\$ en dédommagements, a tranché la Cour de l'Ontario.

Sang contaminé

### Une victime obtient gain de cause en Ontario

La Croix-Rouge est innocentée de l'accusation de négligence

SUZANNE DANSEREAU  
PRESSE CANADIENNE

Toronto — Dans une décision fort attendue par les victimes de l'affaire du sang contaminé, la Cour de l'Ontario a ordonné hier à la Croix-Rouge, à l'Hôpital de Toronto ainsi qu'à un de ses médecins de verser 500 000\$ en dédommagements à Rochelle Pittman, une Torontoise de 55 ans qui a contracté le virus du sida après que son mari eut reçu une transfusion de sang au cours d'une opération chirurgicale.

Mais le tribunal a décidé d'innocenter tant l'Hôpital que la Croix-Rouge de toute accusation de négligence dans l'approvisionnement et la distribution du sang contaminé.

De l'avis de plusieurs, cette décision poussera vraisemblablement les victimes «du scandale du sang contaminé» à accepter l'offre de dédommagement des provinces, qui prend fin aujourd'hui.

«Beaucoup d'avocats attendaient ce jugement avant de décider ce qu'ils recommanderaient à leurs clients. La plupart de ceux à qui nous avons parlé vont leur recommander d'accepter l'offre des provinces», a déclaré hier le porte-parole de l'Agence canadienne du sang, M. Phil Dresch, dans un entretien à la Presse Canadienne.

«Ce ne sont pas de bonnes nouvelles», a dit pour sa part l'avocat Michael Rodrigues, dont la firme représentait 25 victimes de transfusion de sang contaminé.

Parce que la cour innocente la Croix-Rouge et l'Hôpital de Toronto en ce qui concerne leur rôle dans l'approvisionnement en sang, plusieurs poursuites au civil seront abandonnées, a ajouté Doug Lindores, secrétaire général de la Croix-Rouge. «Elles viennent de perdre leur argument principal», a-t-il expliqué.

Seulement hier, l'Agence canadienne du sang chargée d'administrer l'offre des provinces a reçu 73 nouvelles demandes de dédommagement.

D'après ses calculs, 799 victimes sur un total de 911 ont accepté l'offre des provinces. Et elle en attend au moins une cinquantaine d'autres aujourd'hui et ce soir.

L'offre des provinces comprend notamment un dédommagement de 30 000\$ par année pour les victimes, jusqu'au moment du décès.

De son côté, Rochelle Pittman a dit hier, lors d'une émouvante conférence de presse tenue à la législature ontarienne, que si c'était à refaire, elle choisirait encore une poursuite au civil, malgré tous les problèmes qu'elle a dû affronter.

La voix étranglée par les sanglots, Mme Pittman a toutefois rappelé «qu'aucun montant d'argent ne sera jamais assez élevé pour compenser la perte de mon mari et le fait que je subirai vraisemblablement le même sort».

Le jugement, qui lui accorde 515 000\$, indique que la Croix-Rouge, l'Hôpital de Toronto et le Dr Stanley Bain ont fait preuve de négligence parce qu'ils n'ont jamais dit à l'époux de Mme Pittman, maintenant décédé, qu'il avait contracté le sida lors d'une transfusion de sang.

AFFICHEUR TÉLÉRÉPONSE<sup>MC</sup> APPEL EN ATTENTE MÉMORISATEUR RENVOI AUTOMATIQUE

LE DEVOIR

# MONTREAL

Allégations de fraude scientifique contre le Dr Poisson

## L'hôpital Saint-Luc montre patte blanche

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Élaboussée par une enquête américaine accusant de fraude scientifique un de ses médecins-vedettes, la direction de l'hôpital Saint-Luc affirme qu'il s'agit d'une gifle pour sa réputation, mais que la santé des patientes traitées par le Dr Roger Poisson n'est aucunement mise en danger.

L'hôpital Saint-Luc a d'ailleurs mis en place hier une ligne téléphonique à son centre d'oncologie pour renseigner et rassurer les patientes inquiètes.

«C'est une gifle pour l'hôpital. Et c'est dommage, parce que c'est une gifle pour un cas isolé», a affirmé le Dr Michel-Pierre Huet, directeur du Centre de recherches de l'hôpital Saint-Luc qui a repris en main la recherche amorcée par le Dr Poisson.

Dimanche, un journal américain de Chicago dévoilait qu'un médecin de l'hôpital Saint-Luc a falsifié certaines données amassées dans le cadre de la plus importante recherche sur le cancer du sein jamais menée à ce jour en Amérique du Nord.

Les résultats de cette recherche, menés durant une décennie, ont changé le cours du traitement du cancer du sein, démontrant que les chances de rémission sont aussi élevées lors d'une mastectomie partielle que lors de l'ablation complète d'un sein.

Hier, la direction de l'hôpital Saint-Luc (HSL) a affirmé que les conclusions de cette enquête — connues depuis plus de deux ans — ne remettaient pas en cause l'intégrité de l'hôpital lui-même. Selon la direction, dès la connaissance de ses irrégularités, le Dr Poisson a été relevé de ses fonctions d'investigateur principal, de directeur du Centre d'oncologie de l'hôpital Saint-Luc, de chef du service de chirurgie oncologique et de toute direction des projets de recherches menés à l'hôpital Saint-Luc pour les cinq prochaines années. Depuis 1991, cet hôpital ne reçoit plus de subventions de l'Institut canadien du cancer mais continue à collaborer avec le National Health Institute dans le cadre de recherches sur le cancer du sein.

Le directeur de l'hôpital Saint-Luc, M. Jean Leblanc, n'a pas voulu commenter cette affaire. Dans le cadre de cette enquête canado-américaine, plus de 1000 femmes continuent à

être traitées à HSL et à y recevoir les médicaments fournis par le groupe de recherche National Surgical Adjuvant Breast and Bowel Project (NSABP). Sur quelque 1511 dossiers de recherche compilés par le Dr Poisson, scrutés par deux médecins québécois indépendants engagés par l'hôpital, quelque 115 irrégularités touchant les modalités d'inclusion de 99 patientes dans les protocoles de recherches ont été rapportées, affirme la direction de l'hôpital.

Les deux médecins réviseurs ont toutefois conclu que les erreurs n'ont pas faussé la valeur scientifique des données fournies par le Dr Poisson au projet (NSABP). L'Office de révision du gouvernement américain a quant à lui interdit personnellement au Dr Poisson de participer à tout projet de recherche américain pour les huit prochaines années.

Pour sa part, M. Jean Leblanc a affirmé au *Chicago Tribune* que toute action en justice visant à récupérer les sommes versées en fonds de recherche à l'hôpital pour les recherches menées par le Dr Poisson — environ 1 million — serait contestée en justice.

Jointes hier, des oncologues montréalais, au courant de cette affaire depuis longtemps, ont tenu à minimiser l'impact de cet imbroglio sur les modes de traitements actuels. Selon le Dr Jacques Jolivet, spécialiste du cancer à l'hôpital Notre-Dame, les impairs commis par le Dr Poisson ne remettent aucunement en question le recours à l'ablation partielle du sein. «D'autres recherches sont parvenues aux mêmes conclusions», a-t-il dit.

Quant au Dr Poisson, il est reconnu dans le milieu médical comme étant l'un des pionniers de l'oncologie chirurgicale. A ce titre, cet épisode n'enlève rien à ses compétences, affirme le Dr Jolivet. Toutefois, ces erreurs graves ont entaché sa réputation et à toutes fins utiles mis fin à sa carrière de chercheur.

Le Dr Jolivet estime que pareil manquement à la méthodologie scientifique ne pourrait se reproduire aujourd'hui, le travail des chercheurs faisant constamment l'objet d'inspection de la part d'organismes subventionnaires, de compagnies pharmaceutiques, etc. «Il serait pratiquement impossible de falsifier des résultats aujourd'hui. A l'époque, le Dr Poisson travaillait beaucoup en solo», dit-il.



PHOTO JACQUES NADEAU

Le succès du MAC fut un peu beaucoup en 1993 l'affaire de Madeleine Pelland (à droite), qui débute ici en compagnie de Marcel Brisebois, le directeur du MAC. La veuve du peintre Alfred Pelland a été un des pivots de l'organisation de la rétrospective consacrée au géant moderniste, présentée au musée l'été dernier.

## Le MAC reçoit le Grand Prix du Conseil des arts de la CUM

STÉPHANE BAILLARGEON  
LE DEVOIR

Le Musée d'art contemporain de Montréal remporte le Grand Prix 1993 du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal (CACUM). Cette récompense annuelle comprend une bourse d'excellence de 25 000\$, assortie d'une œuvre commémorative commandée à un artiste montréalais.

Le Grand Prix a été remis hier dans un hôtel de Montréal, devant quelques centaines d'invités. On comptait plusieurs têtes d'affiche de la communauté artistique, du milieu des affaires et du monde politique du Québec, dont Liza Frulla, ministre de la Culture, et Jean Doré, maire de Montréal.

Le Grand Prix vise à «reconnaître publiquement l'excellence d'une production ou d'un événement réalisé par l'un des plus de 200 organismes qui soutiennent le Conseil des arts».

Le Musée d'art contemporain de Montréal (MACM) était en lice avec quatre autres organismes. La Fondation Jean-Pierre Perreault (danse) la revue *Vice Versa* (littérature) et le Nouvel Ensemble Moderne (musique) et le Théâtre du Nouveau Monde. Ces quatre finalistes se méritent un prix de 5000\$.

Les documents du CACUM précisent que le musée a été retenu «pour la grande réussite de son aménagement au cœur du centre-ville et son accès dorénavant plus facile, pour la qualité de ses espaces d'exposition, ses équipements muséologiques de pointe et, dans l'ensemble, pour l'excellence de ses réalisations». Le MACM a aménagé dans son nouvel édifice, sur le site de la Place des arts, en mai

1992. «Je crois que le Conseil a voulu souligner le travail fantastique que nous avons abattu depuis notre déménagement», a commenté Marcel Brisebois, directeur du musée, qui s'était déplacé pour recevoir la récompense. Le directeur a précisé qu'à ses yeux le Grand Prix voulait dire beaucoup «pour tous les artistes qui ont fondé le musée d'art contemporain dans les années soixante et qui continuent à y rayonner».

M. Brisebois a aussi profité de l'occasion pour lever son chapeau à Madeleine Pelland, qui était sur place. La veuve du peintre Alfred Pelland a été un des pivots de l'organisation de la rétrospective consacrée au géant moderniste, présentée au musée l'été dernier. A elle seule, cette exposition a attiré 81 100 visiteurs, soit près de la moitié des 165 000 entrées enregistrées cette année.

M. Brisebois a annoncé que la bourse d'excellence rattaché au prix serait versée dans le fonds d'acquisition de l'établissement muséal «et donc retournée à la communauté artistique».

Le lauréat de cette importante récompense est désigné par vote secret, le matin même de sa remise, par un jury formé des membres du Conseil des arts. Le Grand Prix du Conseil des arts, fondé en 1985, a déjà récompensé la Société de musique contemporaine du Québec (1991) et la revue *Vie des Arts* (1990).

Au cours du déjeuner annuel, O Vertigo Danse, récipiendaire du Grand Prix de l'année dernière, a reçu une œuvre commémorative de la photographe Raymonde April. Le Musée recevra la sienne l'an prochain.

Conseil de la magistrature

## L'avocat de la juge Verreault conteste la recevabilité des plaintes

CAROLINE MONTPETIT  
LE DEVOIR

L'avocat de la juge Raymonde Verreault, Me Gabriel Lapointe, a contesté hier devant le Conseil de la magistrature la recevabilité de l'ensemble des onze plaintes déposées contre la juge par divers organismes.

C'est ce que Me Lapointe a plaidé devant le Conseil hier, au Palais de justice de Montréal.

Neuf des plaintes déposées contre la juge Verreault concernent une sentence rendue par elle dans la cause d'une jeune fille de Saint-Lambert sodomisée par son beau-père.

Dans cette affaire, la juge Verreault a accordé des circonstances atténuantes à l'accusé en lui imposant une sentence légère de 23 mois, alléguant notamment le fait que l'agresseur avait préservé la virginité de la victime.

Me Lapointe estime que les plaintes concernant cette sentence ne sont pas recevables devant le Conseil de la magistrature.

«Ces plaintes constituent un appel déguisé», a déclaré l'avocat de la juge, rappelant que tant l'accusé que la Couronne avaient déjà logé une contestation de cette sentence devant la Cour d'appel du Québec.

Par ailleurs, Me Lapointe conteste également la recevabilité des deux autres plaintes concernant l'abandon de trois causes d'agressions sexuelles par la juge Verreault, après que celle-ci eut été nommée juge en chef de la Cour municipale. L'une de ces plaintes a été déposée par le Barreau du Québec.

Selon Me Lapointe, le Barreau n'a pas pour mandat de porter plainte contre les juges, puisque sa compétence se limite à baliser la conduite des avocats.

Par ailleurs, toujours selon son avocat, la juge Verreault ne doit pas être tenue responsable de ce qui s'en est suivi de cette décision de ne pas rendre de verdict.

A cet égard, le conseil devra attendre le témoignage du juge en chef adjoint de la Cour du Québec, Jean-Pierre Bonin, qui a donné à la juge Verreault la permission de se désister des trois causes.

«Il a entériné la décision de la juge Verreault», a dit Me Lapointe.

Le juge Bonin est présentement à Vancouver, et le conseil attendra son retour et son témoignage avant de rendre une décision finale dans cette affaire.

En attendant ce témoin important, le conseil a accepté hier de poursuivre les audiences, et deux nouveaux témoins seront entendus aujourd'hui dans cette affaire.

Quatre procureurs ayant travaillé dans les dossiers d'agressions sexuelles laissés en plan par la juge Raymonde Verreault ont d'ailleurs témoigné devant le Conseil de la magistrature hier.

Rappelons que l'une des victimes, présumément agressée sexuellement par trois joueurs de hockey, a complètement retiré sa preuve, après avoir appris que la juge Verreault eut abandonné le dossier.

Les trois accusés dans cette affaire ont été acquittés en conséquence.

Pour sa part, en marge des audiences d'hier, le procureur Hélène Di Salvo, agissant au nom de la Couronne dans une autre de ces causes, a déclaré qu'elle avait été très déçue en apprenant qu'il y aurait un nouveau juge dans le dossier, et que ce dernier devrait se contenter d'écouter les cassettes des témoignages déjà logés.

«Quand le juge écoute les témoignages, il peut pas regarder les témoins dans les yeux, et ce n'est pas une situation idéale», a-t-elle notamment relevé.

La juge  
Raymonde  
Verreault

Réfection du boulevard Henri-Bourassa

## Le PQ accuse Johnson d'électorisme

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Quatre députés montréalais du Parti québécois s'en prennent au premier ministre Daniel Johnson à qui ils reprochent de vouloir accélérer la réfection du boulevard Henri-Bourassa à la faveur de l'approche des élections provinciales.

«Tant qu'il a été ministre responsable du Grand Montréal, ce n'était pas une priorité. En novembre dernier, à la veille d'être le candidat unique au poste de premier ministre, il a commencé à modifier son attitude», a affirmé hier la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, Louise Harel.

Depuis 1988, quatre municipalités (Montréal, Montréal-Est, Montréal-Nord et Anjou) tentent de faire de cette route de campagne qu'est le boulevard Henri-Bourassa — qui traverse d'est en ouest les quatre villes — la colonne vertébrale du développement industriel du secteur. La réfection de Henri-Bourassa permettrait d'ouvrir quatre parcs industriels (32 millions de pieds carrés).

En outre, la création de 1500 emplois par année constituerait l'une des retombées majeures de ce projet. «La conversion de Daniel Johnson pour la création d'emplois est trop tardive pour ne pas être suspecte», ont indiqué les députés qui ont souligné la perte de 42 000 jobs en 1993 à Montréal et Laval.

L'équipe péquiste s'explique mal les «mouvements de girouette» de M. Johnson alors qu'au cours des dernières années, il a plus d'une fois, tourné «en dérision le même projet comme faisant partie d'une vulgaire liste d'épicerie». «Nous, on est prêt à vivre avec des travaux qui débutent. On les espère, on les souhaite. Mais on ne veut pas vivre encore avec des promesses», a lancé Mme Harel.

Ce que cette dernière, qui agit comme porte-parole des dossiers montréalais au PQ, ne peut accepter, «c'est que deux mois après avoir dit que c'était une priorité dans le programme d'infrastructures, le ministre

responsable (Claude Ryan) admette qu'il n'avait ni parlé à son collègue des Transports ni parlé à son collègue à Ottawa ni même abordé la question avec les villes concernées».

Mme Harel et ses collègues croient davantage à l'échéancier électoral pour faire démarrer les travaux qu'une véritable compréhension des besoins de l'est de Montréal pour sa relance économique. «Le cynisme a un nom et c'est Daniel Johnson», a déclaré Louise Harel.



La conversion tardive de Johnson est suspecte, dit Louise Harel.

**L**e manuel *Croisières mathématiques de Madeleine Drolet et Hélène Rochette*, qui s'adresse à la 2<sup>e</sup> secondaire (216), paraîtra en avril 1994, et c'est avec plaisir que nous en remettons un spécimen aux enseignants et enseignantes des classes de mathématique 216 de la CÉCM... et des autres commissions scolaires du Québec.

**T**outefois, Guérin, éditeur, ne participera pas à la consultation des enseignants et enseignantes 216 de la CÉCM, le 6 avril 1994, sous le haut patronage de Yves Gaudreau, Alda Tremblay et Madeleine Barrette, parce que leur choix d'un livre de mathématiques en 2<sup>e</sup> secondaire est déjà établi et que nous ne tenons pas à perdre notre temps avec des consultations bidon.

Marc-Aimé Guérin  
Président-directeur général  
Guérin, éditeur ltée

**ROBIC**  
DEPUIS 1892  
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES  
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
**LEGER ROBIC RICHARD**  
AVOCATS  
55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2V 3J2  
FAX: (514) 845-7874 TEL: (514) 845-7874  
La maîtrise des intangibles

**guérin** Montréal  
Toronto  
4501, rue Drolet  
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada  
Tél.: (514) 842-3481  
Télé.: (514) 842-4923

# LE DEVOIR

## POLITIQUE

Le Parti québécois commente le congrès libéral du week-end

### Emploi: une obsession suspecte, affirme Brassard

Dans le dossier constitutionnel, le PLQ est devenu «le parti de la profonde désignation»

NORMAN DELISLE  
PRESSE CANADIENNE

Québec — L'opposition à l'Assemblée nationale n'accorde aucune crédibilité au chef libéral Daniel Johnson et aux engagements qu'il a pris lors du congrès libéral de fin de semaine.

«Comment vont-ils faire croire que l'emploi est soudainement devenu leur obsession alors qu'ils sont au pouvoir depuis neuf ans et qu'ils n'ont pas agi?» a demandé le député péquiste de Lac-Saint-Jean, Jacques Brassard.

M. Brassard a placé le gouvernement libéral dans le dilemme suivant:

— ou bien l'emploi était vraiment leur priorité depuis neuf ans et dans ce cas, leur gestion a été un échec;

— ou bien l'emploi n'a pas été une préoccupation majeure et dans ce cas, «leur conversion se rapproche du racolage électoral».

M. Brassard a aussi noté que dans le dossier constitutionnel, le Parti libéral est devenu «le parti de la profonde désignation».

Le député de Lac-Saint-Jean a signalé qu'en «renon-

çant aux aspirations traditionnelles du Québec, le Parti libéral est devenu le parti du statu quo».

Pour le leader parlementaire de l'opposition et député de Joliette, Guy Chevrette, le gouvernement Johnson «parle de créer des emplois permanents tout en se prononçant contre la sécurité d'emploi».

Selon M. Chevrette, le programme libéral constitue «un virage à droite guidé par un seul leitmotiv, celui de la concurrence totale et sauvage sans aucun rôle pour l'État».

M. Chevrette estime qu'avec «deux gars contrôlés par Power Corporation, Chrétien et Johnson, ça va être une des plus grandes offensives contre le Québec et ses revendications traditionnelles».

Le député de Joliette a ironisé: «Daniel Chrétien et Jean Johnson vont avoir à s'expliquer».

Quant au député de Lévis, Jean Garon, il a prétendu que «les questions économiques n'intéressent pas les libéraux». La preuve, a-t-il souligné, c'est que le congrès de fin de semaine a été suspendu faute de quorum alors qu'on débattait de résolutions à caractère économique.

«L'économie pour les libéraux, c'est d'avoir des contrats, pas d'assurer le développement des régions»,

a dit M. Garon. Le député de Lévis a aussi rappelé que le premier ministre, qui se dit préoccupé par l'emploi, est «le même qui a laissé filer le contrat des frégates lorsqu'il était ministre de l'Industrie et du Commerce».

Pour sa part, le porte-parole du Parti Égalité, Neil Cameron, député de Jacques-Cartier, s'en est pris au fait que les députés libéraux ont maintenu en fin de semaine leur politique sur l'accès aux écoles anglaises.

«La peur constante du Parti libéral est de contrarier l'opinion publique francophone, même en posant des gestes d'équité» envers les Anglo-Québécois, a dit M. Cameron.

Le député du Parti Égalité a indiqué que sa formation politique continuera à se battre pour un élargissement de l'accès à l'école anglaise.

Quant au chef du Parti Action démocratique, Jean Allaire, il a rappelé que le nombre d'emplois promis par le Parti libéral avait subitement grimpé de 200 000 à 400 000 en deux semaines «au cours d'un congrès où la discussion sur le sujet a dû être annulée faute de quorum».

«M. Johnson dit n'importe quoi et se moque carrément des Québécois», a conclu Jean Allaire.

### Le président de l'Assemblée nationale se nomme un conseiller à Paris

La personne remplacée demande des indemnités au tribunal

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le président de l'Assemblée nationale Jean-Pierre Saintonge, qui occupe la présidence de l'Association internationale des parlementaires de langue française pour un an, a fait nommer un conseiller personnel à Paris, avec dépenses aux frais des contribuables québécois.

Cette décision a eu pour effet de provoquer le congédiement d'une Québécoise qui travaillait depuis cinq ans à l'AIPLF, qui a porté l'affaire devant le Conseil de Prud'homme, le tribunal français du travail. Cette dame, Céline Laplante, demande d'être indemnisée. Elle considère son congédiement non justifié.

M. Saintonge préfère ne faire aucun commentaire sur cette affaire puisqu'elle se trouve devant les tribunaux. Une audience est prévue le 22 mars prochain.

Le 17 juin, les membres du Bureau de l'Assemblée nationale, où sont représentés tous les partis politiques, ont donné leur accord à une décision du président de désigner M. Henri Gariépy, un fonctionnaire de l'assemblée déjà responsable des relations parlementaires, pour occuper la fonction de secrétaire général administratif adjoint de l'AIPLF à Paris.

Le 17 novembre, ils ont autorisé le versement d'indemnités et allocations habituellement versées aux fonctionnaires en poste à l'étranger, incluant les frais de déplacement, de déménagement et d'installation, une indemnité de logement et une allocation de vie chère (on verse aux fonctionnaires installés à l'étranger 145% de leur salaire) ainsi que les frais scolaires pour son enfant.

M. Gariépy est entré en fonction à Paris en septembre.

Le président Saintonge justifie sa décision «en raison de l'importance de (sa) charge (à l'AIPLF) et d'une restructuration majeure du secrétariat de l'organisme». Pour ces raisons, «il est nécessaire qu'un membre du personnel de l'Assemblée soit nommé au siège de l'AIPLF à Paris afin de conseiller le président dans les dossiers présentés par l'Assemblée nationale», écrit-il.

Dans une lettre qu'elle fit parvenir au DEVOIR, Mme Laplante accuse M. Saintonge de l'avoir remplacée par un «fidéle».

Cette dame était à l'emploi de l'AIPLF depuis 1988 à titre de conseillère pour la Commission de la coopération et du développement, au secrétariat de l'AIPLF. Mais son salaire, selon elle, était couvert par une subvention de l'Assemblée nationale qui a été coupée à la suite de la nomination de M. Gariépy. Elle souligne que le poste créé coûte beaucoup plus cher que ce que ses services coûtaient et se plaint de la manière cavalière avec laquelle elle a été traitée.

### Scepticisme parmi les organisations patronales

LIA LÉVESQUE  
PRESSE CANADIENNE

L'engagement du Parti libéral de créer 400 000 emplois au cours d'un éventuel prochain mandat suscite beaucoup de scepticisme, autant chez les organisations patronales que syndicales.

Presque toutes les associations rejointes par la Presse Canadienne ont émis des doutes face au réalisme d'un tel objectif de création d'emplois dans la conjoncture actuelle.

L'Association des manufacturiers, par exemple, n'y croit guère. Créer 400 000 emplois, «sur quatre ou cinq ans, c'est très ambitieux», commentait le porte-parole de l'AMQ Richard Le Hir.

«Est-ce que c'est réalisable? Non, je ne pense pas que ça soit un objectif réalisable au cours des trois, quatre prochaines années, certainement pas avec les politiques qu'on a.»

M. Le Hir dénonce notamment le déséquilibre entre les charges fixes des entreprises et les impôts qu'elles ont à payer, ce qui constitue un frein à la création d'emplois.

Ironique, M. Le Hir se demande bien qui pourra les créer ces 400 000 emplois, avec les politiques fiscales actuelles. «De qui ça peut venir?» demande-t-il à voix haute, lui qui est pourtant porte-parole d'industries manufacturières.

Quant à savoir si un tel engage-

ment peut au moins servir à mobiliser les gens, à susciter de l'espoir, il appose là aussi un bémol. «Je trouve dangereux de créer des attentes quand on sait qu'on ne sera pas en mesure de les satisfaire. De quelque couleur qu'on soit sur le plan politique, créer des attentes qu'on sait ne pas être en mesure de satisfaire, c'est toujours un jeu, un pari dangereux.»

Au Conseil du patronat, le président Ghislain Dufour souligne aussi que ramener le chômage de 12,5% à 7,5% en un mandat est «très, très optimiste» et «très, très ambitieux».

Il accueille quand même l'idée favorablement, à cause du message d'espoir qu'elle porte.

«C'est un objectif que j'appuie. Ça peut redonner confiance. C'est mieux que de se complaire dans le pessimisme. Si on ne donne pas confiance au consommateur, il n'y aura pas reprise de la consommation, donc de l'investissement. C'est une roue qui tourne.»

M. Dufour a lui aussi remarqué que le premier ministre Daniel Johnson s'est fait bien peu volubile sur la façon de parvenir à cet objectif de 400 000 emplois.

M. Dufour croit fermement qu'il ne pourra y parvenir sans lancer de grands projets. «La PME ne peut pas être seule créatrice d'emplois, car elle en perd aussi beaucoup des emplois. Et avec le gouvernement qui n'embâche plus... Il faut absolument des grands projets.»

### Inquiétude et réprobation chez les fonctionnaires provinciaux

PRESSE CANADIENNE

L'idée avec laquelle les députés libéraux ont jonglé de faire une brèche dans la sécurité d'emploi des fonctionnaires suscite inquiétude et réprobation dans les rangs syndicaux.

Au congrès du Parti libéral, qui se tenait le week-end dernier à Montréal, les députés ont adopté des résolutions visant les hauts fonctionnaires et les employés mis en disponibilité. L'article adopté propose aussi d'introduire dans les conventions collectives le principe de l'évaluation annuelle «qui permettrait de dynamiser la fonction publique en mettant l'accent sur la productivité». Par exemple, on propose de remplacer la permanence des hauts fonctionnaires par des contrats de 3 à 8 ans renouvelables après évaluation annuelle. Ceux-ci devraient aussi répondre de leur administration devant l'Assemblée nationale.

L'article propose aussi de modifier les conventions collectives afin que la sécurité d'emploi cesse de s'appliquer pour les employés mis en disponibilité qui n'auraient pas, après un an, utilisé les outils à leur disposition pour se relocaliser dans la fonction publique ou dans le privé.

Au Syndicat de la fonction publique du Québec, la présidente Danielle-Maude Gosselin estime que le gouvernement prend encore une fois les employés de l'État comme boucs-émissaires, à cause de son bilan douteux en matière de créa-

tion d'emplois et de relance économique. «Ça prend des responsables.»

«Il faut démythifier ce qu'est la sécurité d'emploi dans la fonction publique», s'exclame-t-elle. Parmi 51 960 membres, 32 000 ont la sécurité d'emploi. Les autres sont saisonniers, à temps partiel, sur appel, à contrat. Mme Gosselin estime que «de la souplesse de gestion dans la fonction publique, il y en a déjà passablement». La représentante syndicale rappelle que cette sécurité d'emploi avait été donnée aux fonctionnaires, à l'origine, pour qu'ils puissent offrir un service exempt de partialité, qu'ils ne soient pas liés aux gouvernements en place. Ces résolutions adoptées en congrès et le discours public qui a cours à ce sujet inquiètent vivement ses membres, rapporte-t-elle. «Jamais les gens n'ont vécu une telle insécurité. Tout le monde se sent un peu comme 'est-ce que je suis la prochaine personne choisie'. Les gens le vivent très durement, craignent d'être mis en disponibilité demain matin.»

Le président de la CSN Gerald Larose ne croit pas non plus que cette remise en question de la sécurité d'emploi soit fructueuse. «Ce sont de petites gens avec une petite mentalité qui croient que c'est par l'insécurité, en ayant des épées de Damoclès et des fouets dans la garde-robe, qu'on va bien produire dans la société. Les grandes études démontrent plutôt que les gens qui sont sûres dans leur emploi sont ceux qui osent, qui innove.»

### «Désert marin»



PHOTO PC

LA CÔTE EST de l'Amérique du Nord est devenue un véritable «désert marin» à cause de la surpêche en haute mer, et l'ONU doit adopter des règles strictes pour y mettre un frein, a indiqué hier le ministre canadien des Pêches et Océans, Brian Tobin. «Entendons-nous sur des moyens concrets pour résoudre les problèmes de la pêche en haute mer», a lancé le ministre Tobin dans sa déclaration liminaire à la conférence des Nations unies sur les stocks de poissons. Son idée de convention internationale, cependant, n'impressionne guère certains de ses collègues d'Europe occidentale, qui préféreraient une déclaration de principes à une autre convention contraignante. «Quant à nous, le Canada n'acceptera pas de signer une autre déclaration de principes, a prévenu hier M. Tobin. Nous croyons qu'une convention est nécessaire, nous allons travailler en ce sens, et possiblement l'obtenir.»

Un député du Reform a dénoncé la minorité jamaïcaine de Toronto

### Les réformistes «parlent franc», dit Manning

Ottawa (PC) — Preston Manning affirme que son critique en matière d'immigration n'avait fait que donner une preuve de son esprit pratique lorsqu'il a déclaré que les Jamaïcains sont en partie responsables de la hausse de la criminalité à Toronto.

Si les journalistes suivent un politicien populiste, ils vont entendre parler franc, a lancé hier le leader du Reform. «C'est leur façon de parler — de dire les choses comme elles sont — et on ne peut imposer de critères de rectitude politique à ce sujet.»

Art Hanger, le député Reform de Calgary-Nord-Est, effectuait dimanche

une visite aux communautés ethniques de Toronto lorsqu'il a interrogé un commerçant au sujet de la criminalité.

«Ne remarquez-vous pas, a-t-il demandé, qu'à Toronto il y a une augmentation de la criminalité chez certains groupes comme, par exemple, les Jamaïcains?»

M. Manning a dit que M. Hanger n'avait fait que répéter ce que la police «Je ne crois pas que nous devrions être blâmés pour ça.»

En 1989, un agent de police chevronné de Toronto avait publié des statistiques laissant entendre que les

Noirs — qui, en 1988, ne constituaient qu'environ 6% de la population du quartier torontois de Jane-Finch — étaient responsables de 82% des vols et des agressions, de 55% des vols de sacs à la tire et de 51% des délits reliés aux stupéfiants dans ce secteur.

Les statistiques avaient soulevé un tollé au sujet de cette façon de compiler des statistiques sur les délits commis par telle ou telle race.

Des articles publiés ultérieurement dans les journaux faisaient état du fait que la communauté jamaïcaine était plus violente que les Noirs originaires de la Martinique ou de la Trinité.

### Que vaut un député fédéral?

Ottawa (PC) — Que vaut un député fédéral? Un rapport indépendant révèle que le parlementaire fédéral est payé bien davantage que le Canadien «moyen», mais nettement moins qu'un avocat, un médecin, un chef de police ou Québec, un homme ou une femme d'affaires ou même un principal d'école secondaire à Toronto.

Le gouvernement a rejeté la recommandation du rapport en faveur d'une hausse de 37% qui aurait rapproché la rémunération des parlementaires de celles qui sont en vigueur dans le secteur privé.

Mais des experts disent craindre qu'il ne devienne bientôt impossible d'inciter les Canadiens les plus brillants à briguer les suffrages si l'écart se maintient entre la rémunération des parlementaires et celles du secteur privé.

Selon ce rapport, déposé la semaine dernière aux Communes, les députés reçoivent 97 244\$ au total par an — ce qui comprend salaire, avantages sociaux et cotisations au fonds de pension.

Dans les mêmes conditions, le vendeur d'une petite entreprise recevra 42 705\$, un ingénieur à son compte, 59 580\$, un journaliste, 68 880\$.

Par contre, le cadre d'une importante entreprise privée touchera en moyenne 144 205\$, un médecin ou un avocat ayant son propre cabinet, respectivement 139 020\$ et 113 190\$, un chef de police au Québec, 109 800\$, et un principal d'école de Toronto, 108 215\$.

La firme comptable Sobeco, Ernst and Young, qui a produit le rapport, écrit que l'élection au Parlement ne devrait pas devenir un moyen de s'enrichir, mais que les députés ne devraient pas non plus être pénalisés financièrement.

D'après le document, plus de la moitié des députés subissent une baisse de salaire en entrant au Parlement.

«Le Parlement devrait offrir une compensation susceptible d'attirer et de garder les personnes de haut calibre capables de produire les lois et d'assurer le type de gouvernement dont les Canadiens ont besoin», conclut le rapport.

**Guérin** Université

**L'APPROCHE PHÉNOMÉNOLOGIQUE EN RECHERCHE**

CHANTAL DESCHAMPS

Montréal, Guérin, 1994  
ISBN 2-7601-2595-5  
(112 p.) 27,20 \$

**L'APPROCHE PHÉNOMÉNOLOGIQUE EN RECHERCHE**

L'approche phénoménologique en recherche est un ouvrage didactique qui vise à instruire les chercheurs de toutes disciplines qui, débutants ou non initiés à la logique de la phénoménologie, ne sont pas familiers avec cette perspective philosophique et désirent en savoir davantage sur son application méthodologique. Cet ouvrage donnera au lecteur une culture générale de la phénoménologie et lui rendra accessible l'approche qui en résulte. L'auteure aborde une à une les étapes du processus vécu de la recherche et illustre, par des exemples concrets, le trajet méthodologique que doit parcourir le chercheur phénoménologue pour enfin comprendre en retournant au vécu de l'expérience humaine.

**guérin** Montréal Toronto  
4501, rue Drolet  
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada  
Tél.: (514) 842-3481  
Télé.: (514) 842-4923

# LE DEVOIR

# LE MONDE

EN BREF

## ABSTENTION AU SCRUTIN COLOMBIEN

Bogota (Reuter) — Le Parti libéral au pouvoir a conservé la majorité des sièges aux élections législatives de dimanche en Colombie, marquées par une très forte abstention. Selon des résultats basés sur 90,1% des suffrages, les libéraux auront 53 sièges sur 102 au Sénat, soit cinq de moins que lors de la précédente législature. Le parti conservateur, qui détenait 14 sièges, porte sa représentation parlementaire à 22, mais l'opposition conservatrice ne progresse pas réellement car plusieurs conservateurs indépendants ont été battus. L'Alliance M-19 (gauche) est le grand perdant du scrutin. Elle ne conserve qu'un siège sur les neuf qu'elle détenait. Les attentats commis pendant la campagne par les guérilleros de l'Armée nationale de libération expliquent en partie cette faible participation, mais l'absence de véritable débat politique et la profusion de candidats sont également à l'origine de ce désintérêt.

## POURPARLERS ONUISIENS AVEC L'IRAK

New York (AFP) — L'Irak a entamé hier à New York une nouvelle série de pourparlers avec la Commission spéciale des Nations unies chargée du désarmement irakien (UNSCOM), afin d'examiner les questions en suspens liées notamment au contrôle permanent par l'ONU de ses capacités militaires. Les entretiens devraient se poursuivre dans les jours qui viennent, parallèlement à la visite du vice-premier ministre irakien Tarek Aziz au siège de l'ONU, qui devrait commencer demain. Le président irakien Saddam Hussein a réclamé dimanche à Bagdad l'application «immédiate et inconditionnelle» du paragraphe 22 de la résolution 687 du Conseil de sécurité. Ce texte autorise notamment l'Irak à reprendre l'exportation de son pétrole en échange de sa coopération avec l'ONU en vue de l'élimination totale de ses armes de destruction massive et des capacités à en produire de nouvelles.

## WALDHEIM REÇOIT 94 000\$ DE L'ONU

New York (AFP) — L'ancien secrétaire général de l'ONU Kurt Waldheim continue de recevoir une pension de retraite des Nations unies, qui s'élève à environ 94 000\$ par an, a indiqué hier à New York un porte-parole de l'organisation. «Il reçoit une pension de l'ONU comme tous les anciens secrétaires généraux», a déclaré ce porte-parole. M. Joe Sills, en réponse à plusieurs questions lors d'un point de presse quotidien. Kurt Waldheim, 75 ans, de nationalité autrichienne, a été secrétaire général de l'ONU de 1972 à 1981. Un secrétaire général à la retraite touche une pension équivalente à la moitié du salaire du secrétaire général actuel (188 000\$), ce qui correspond à environ 94 000\$ par an, a précisé M. Sills. Il s'agit d'une décision de l'Assemblée générale de l'ONU, et non des plans de retraite réguliers prévus pour les employés de l'organisation, a-t-il dit.

## MORAVCIK REMPLACE MECIAR

Bratislava (AFP) — Le président slovaque Michal Kovac a chargé hier Jozef Moravcik, ancien ministre des Affaires étrangères qui avait démissionné en février dernier, de la formation du nouveau gouvernement slovaque, à la présidence. En février dernier, M. Moravcik était devenu, avec le vice-premier ministre Roman Kovac, le meneur d'une fraction dissidente au sein du Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS) qui s'opposait aux méthodes autoritaires du leader populiste et premier ministre Vladimir Meciar. Agé de 49 ans, Moravcik a été de juillet à décembre 1992 le dernier ministre des Affaires étrangères de l'ex-Tchécoslovaquie.

## TOTAL DES ÉVADÉS ISLAMISTES: 1684

Bonn (AFP) — Au total 1684 détenus se sont évadés de la prison de Tazoult, près de Batna, dans l'est de l'Algérie, jeudi dernier, a affirmé un porte-parole du Front Islamique du Salut (FIS) à l'étranger, alors que de sources officielles algériennes ont fait état de l'évasion de 900 prisonniers. Selon le porte-parole, ces évadés sont tous des «prisonniers politiques de la base du FIS» (dissous en Algérie). Parmi eux, se trouvaient 400 condamnés à la réclusion à perpétuité et 350 condamnés à mort par les cours spéciales mises en place depuis plus de deux ans, a-t-il ajouté. Selon lui, les autorités algériennes ont, en représailles, «bombardé au napalm la région des Aurès (ouest)».

## DENG «SAIT CE QUI SE PASSE»

Hong Kong (AFP) — Le numéro un chinois Deng Xiaoping, 89 ans, est en «excellente santé», suit de près ce qui se passe actuellement et projette de visiter Hong Kong après 1997, a affirmé hier sa fille Deng Nan, citée par l'agence Chine Nouvelle, reçue à Hong Kong. Mon père, a-t-elle dit, est en «excellente santé» et «marche au moins trois kilomètres par jour». «Père sait ce qui se passe. Tous les jours, il lit les journaux, regarde la télévision, et suit de très près les affaires nationales et internationales», a ajouté Deng, qui est vice-ministre au sein de la commission d'Etat des sciences et technologies. La fille du plus célèbre survivant de la «Longue Marche» de Mao a encore affirmé que son père a un bon appétit et «adore nager en mer. Il ne nage jamais en piscine».

## BUS DANS UNE RIVIÈRE: 65 MORTS

Bombay (Reuter) — Au moins 65 personnes ont péri hier dans l'accident d'un autocar qui a plongé dans une rivière depuis un pont, non loin de Nashik dans l'ouest de l'Inde, a annoncé l'agence indienne United News of India (UNA). Selon l'autre agence indienne Press Trust of India (PTI), il y avait au moins 76 passagers à bord du car, pour la plupart des femmes et des enfants. Le conducteur de l'autocar a perdu le contrôle de son véhicule qui a plongé dans la rivière depuis le pont haut de onze mètres, a précisé l'agence PTI.

## ATTENTAT AU LIBAN LIÉ AU PAPE

Rome (Reuter) — L'attentat contre une église maronite libanaise en février pourrait être une forme de protestation contre la décision du Vatican d'établir des relations diplomatiques avec Israël, écrivait hier le mensuel catholique *Trenta Giorni*. La revue, qui cite un diplomate du Vatican, rapporte que le Saint-Siège avait eu des indications en décembre qu'un attentat contre une cible chrétienne au Proche-Orient était imminent. Le pape doit effectuer sa première visite au Liban en mai.

## Affaire Whitewater

# Un deuxième proche de Clinton démissionne

Nouveau coup dur pour la présidence Clinton toujours embarrassée par l'«affaire Whitewater»: Webster Hubbell, très proche du chef de l'exécutif et de son épouse Hillary, a surpris Washington hier en remettant sa démission en tant que numéro trois du département de la Justice.

D'APRÈS REUTERS, AFP, LE MONDE

Washington — Webster Hubbell, numéro trois du département de la Justice et ami de la famille Clinton, a annoncé hier sa démission en raison d'un différend avec son ancien cabinet d'avocat.

Lors d'une conférence de presse à Washington, l'Attorney general (ministre de la Justice), Mme Janet Reno, a indiqué que M. Hubbell lui avait fait part de sa décision de quitter ses fonctions «parce que sa famille avait été meurtrie» par les accusations dont il fait l'objet dans le cadre de l'«affaire Whitewater». Hubbell, accusé par la firme Rose, de Little Rock, dans l'Arkansas, d'avoir surfacturé ses prestations, a déploré que cette affaire soit devenue sujet de «spéculation publique».

L'avocat était associé à Hillary Clinton au sein du cabinet Rose avant l'accession de Bill Clinton à la présidence. Il est très proche du couple et joue souvent au golf avec le chef de l'Etat.

Il est également lié à l'affaire Whitewater puisque son beau-père a emprunté plusieurs centaines de milliers de dollars à la banque impliquée dans ce scandale et laissé une ardoise de plus de 500 000\$.

Son départ constitue un nouveau revers pour la Maison-Blanche, toujours embarrassée par l'affaire Whitewater.

Avec cette démission, M. Hubbell est la seconde personnalité à devoir quitter d'importantes fonctions en raison de Whitewater. Le conseiller juridique de la Maison-Blanche, Bernard Nussbaum, avait démissionné le 6 mars.

Pour remplacer Nussbaum, M. Clinton a fait appel à un vénérable «sage»: Lloyd Cutler, qui est unanimement respecté à Washington, d'un bord à l'autre de l'échiquier politique. Il fut un temps le conseiller juridique de la Maison-Blanche du démocrate Jimmy Carter, avant de revenir à son métier d'avocat, spécialiste des relations avec le pouvoir fédéral.

Il n'a accepté sa nouvelle mission qu'à titre temporaire, le temps de rassurer l'opinion et

d'imposer à la présidence le respect de certaines règles ayant trait à l'éthique de la vie publique.

Plus que la loi, ce sont ces règles qui ont été malmenées dans le scandale en cours. Ce fut notamment le cas lorsque des collaborateurs de la Maison-Blanche ont été prévenus à l'avance par le département du Trésor que la justice allait ordonner une enquête criminelle sur la faillite d'une caisse d'épargne de l'Arkansas avec laquelle les Clinton ont traité il y a quinze ans.

Ainsi alertés, le président et son épouse ont pu faire disparaître des pièces ou peser sur l'enquête; la décision de la justice de lancer cette enquête aurait dû rester confidentielle.

Elle ne l'a pas été parce que des responsables du Trésor, qui supervise les affaires de faillite, ont organisé en octobre dernier des réunions d'information à la Maison-Blanche avec certains des collaborateurs du président et de son épouse. Bill et Hillary Clinton sont concernés par l'enquête parce qu'ils ont pu, il y a vingt ans, bénéficier de prêts illégaux de cette caisse, la Madison Guaranty, pour le financement d'une campagne électorale dans l'Arkansas, où pour renflouer une société immobilière, le projet Whitewater, qu'ils avaient créée.

L'affaire Whitewater a en tout cas entamé la confiance des Américains dans le président Clinton, 35% d'entre eux lui faisant confiance, contre 40% en janvier, selon un sondage Time/CNN publié samedi. 51% de leurs compatriotes estiment en outre que Bill et Hillary Clinton dissimulent des choses dans cette affaire.

Selon un autre sondage réalisé par *Newsweek*, 52% des personnes interrogées pensent que l'administration Clinton couvre volontairement des informations dommageables sur l'affaire Whitewater et 64% d'entre elles estiment en outre que les Clinton sont coupables de quelque délit.

En ce qui concerne Hillary Clinton, 42% des Américains — contre 29% en février — ont d'elle une opinion défavorable, et le nombre d'avis favorables a chuté de 50 à 38%.

## Conflits internationaux

# Washington et Moscou «travaillent ensemble»

Vladivostok (AFP) — Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher et son homologue russe Andrei Kozyrev ont affirmé hier à Vladivostok (extrême-orient russe) que leurs deux pays «travaillent ensemble» à une solution pacifique dans les Balkans.

MM. Christopher et Kozyrev, qui se sont entretenus durant deux heures, ont également évoqué les négociations de paix au Proche-Orient, autre dossier sur lequel Moscou et Washington ont semblé entrer en concurrence. M. Kozyrev a indiqué avoir «informé» de son récent voyage dans la région M. Christopher, qui n'a pas fait de commentaires.

Les deux hommes ont affirmé au cours d'une conférence de presse conjointe que les relations américano-russes avaient atteint une nouvelle «maturité». Sur la question bosniaque, M. Christopher a déclaré qu'il avait eu

«de très bons entretiens» avec le ministre russe. «Nous nous sommes mis tous deux d'accord sur la nécessité de mettre un terme à ce conflit», a-t-il ajouté.

La Russie et les États-Unis «travaillent ensemble et continueront à travailler ensemble» pour étendre le cessez-le-feu en vigueur à Sarajevo à toute la Bosnie-Herzégovine. Pour sa part, M. Kozyrev a indiqué: «Nos deux pays veulent que les trois parties (en conflit) arrivent à un compromis». Américains et Russes, qui sont intervenus chacun de leur côté de façon décisive dans la crise bosniaque, n'avaient pas fait mystère de leurs divergences, les premiers rejetant l'idée du président Eltsine d'une conférence internationale au sommet, les seconds réfutant la légitimité d'éventuelles frappes aériennes de l'OTAN contre les Serbes qui assiègent Sarajevo.

## À deux semaines des élections législatives italiennes

# Berlusconi aux prises avec les juges de mani pulite

MARIE-CLAUDE DECAMPS  
LE MONDE

Rome — Seul contre tous, ou presque: a deux semaines des élections législatives des 27 et 28 mars, Silvio Berlusconi continue de se frayer en force un chemin triomphal dans la «jungle électorale». En butte aux attaques de son principal allié, le chef de la Ligue, Umberto Bossi, déjà en délicatesse avec le patronat, pas assez enthousiaste à son goût, et certains journalistes dont il dénonce l'«agressivité orientée», le magat des ondes se trouve à présent aux prises avec la justice. Et pas n'importe laquelle, puisqu'il s'agit de l'équipe désormais fameuse des juges milanaïes de mani pulite (mains propres).

Le 9 mars, au moment même où le fondateur de Forza Italia faisait salon chez la princesse Pallavicini à Rome pour lancer avec éclat sa campagne électorale dans la capitale, il apprenait que la garde des finances avait perquisitionné dans les bureaux de Publitalia, qui gère la publicité du groupe Fininvest. Dans le même temps, celui qui passe pour le numéro trois de l'empire berlusconien, l'administrateur délégué de Publitalia, Marcello Dell'Utri, était entendu pendant plus de trois heures par les juges. Episode fâcheux qui n'a pas manqué de jeter un froid sur la réunion mondaine à laquelle participait une bonne partie de l'aristocratie romaine, gagnée aux idées du pôle de la liberté. Le patron de la Fininvest, furieux, répliquait aussitôt, parlant de manœuvres électorales et se faisant fort de clarifier tout malentendu concernant son groupe.

En quelques heures, le ton est monté. Le procureur de Milan, Francesco Saverio Borrelli, estime que les déclarations de Sua Emittenza vont

à l'encontre des principes d'un État de droit. M. Berlusconi, qui a tenu pour sa part deux conférences de presse jeudi, se dit victime des pratiques d'un État policier et d'une justice à horlogerie, liée à la proximité des élections.

### Enquête sur des comptes

Pourtant, on sait peu de choses du véritable contentieux qui oppose le patron de la Fininvest aux juges de Milan. Sinon que ces derniers s'intéressent aux comptes du groupe, et à ceux de Publitalia en particulier, ainsi qu'à d'éventuelles fausses factures qui auraient pu alimenter d'hypothétiques caisses noires.

C'est trop ou trop peu! Ce qui n'a pas empêché une large partie de la presse italienne d'annoncer que six dirigeants, et non des moindres, de la Fininvest, seraient sous le coup d'un mandat d'arrêt imminent. Le nom de Marcello Dell'Utri était aussi murmuré.

Reprenant ces rumeurs, d'autres journalistes ont même écrit que les caisses noires recherchées auraient fonctionné notamment pour assurer le transfert d'un joueur de football de Turin à celle de Milan, dont s'occupe aussi M. Berlusconi.

Le tout au conditionnel, sans qu'aucune confirmation n'ait été donnée par les juges de mani pulite. Sans être aussi chatouilleux que M. Berlusconi sur la publication des nouvelles le concernant, on peut concevoir que n'importe qui aurait vu rouge à deux semaines des élections devant pareille publicité. Le patron de la Fininvest a donc annoncé son intention de porter l'affaire, dès vendredi, devant le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro. Quoi qu'il en soit, la guerre paraît ouverte entre la Fininvest et la justice.

## Feu dans le Bosphore

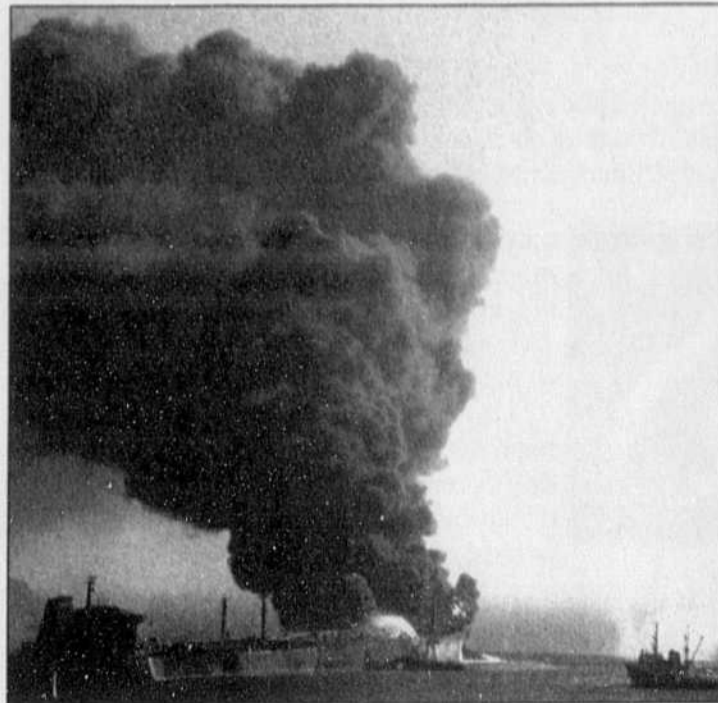


PHOTO ASSOCIATED PRESS

UN PÉTROLIER qui transportait 51 000 tonnes de pétrole brut russe est entré en collision avec un cargo, provoquant un gigantesque incendie qui a embrasé toute la journée de lundi le Bosphore. Il y a 15 morts, 14 disparus et 29 blessés sur les deux bâtiments. Long de 32 km, large de 600 m dans sa partie la plus étroite, le Bosphore relie la Méditerranée à la mer Noire. Le feu s'est étendu sur une grande partie des eaux tôt hier matin tandis que les pompiers faisaient usage de leurs lances à eau au lieu de pulvériser de la mousse sur les flammes.

## Malgré la défaite «douloureuse» en Basse-Saxe

# Kohl est loin d'être inquiet pour les législatives

Bonn (Reuter) — Le chancelier Helmut Kohl a admis hier que son parti, la CDU, avait subi une défaite «amère et douloureuse» face aux sociaux-démocrates (SPD) aux élections régionales en Basse-Saxe mais a ajouté qu'il n'était pas inquiet pour les législatives du 16 octobre.

«Je ne suis pas inquiet du tout à propos des élections générales», a-t-il dit aux journalistes après avoir souligné que le scrutin de dimanche en Basse-Saxe ne traduisait pas une tendance nationale.

Le chancelier, comme nombre d'hommes politiques et de commentateurs, a souligné que le scrutin de Basse-Saxe avait démontré l'importance de la montée du chômage. «Il est clair que la question de la reprise économique, de l'arrêt (de la montée) du chômage est la question centrale», a-t-il dit.

Helmut Kohl a critiqué ses alliés libéraux du FDP qui, faute d'avoir recueilli un minimum de 5% des voix, ont été chassés du Parlement de Basse-Saxe. Le chancelier a estimé que le FDP a ainsi payé la déci-

sion de ses dirigeants locaux de rechercher en Basse-Saxe une alliance avec le SPD. Il a demandé à ses partisans de la coalition nationale de rester loyaux. «Les électeurs veulent savoir avant une élection qui va former une coalition avec qui», a-t-il lancé à l'intention du FDP qui n'a pas encore dit s'il resterait coalisé à la CDU au lendemain des législatives. Le chômage sera en tout cas le thème central de cette année électorale comme en témoigne le succès du SPD en Basse-Saxe qui en a fait son axe de bataille. Gehrard Schröder, le ministre président SPD de Basse-Saxe, a remporté la majorité absolue des sièges au Parlement local en raison de ses efforts pour sauver l'emploi dans de nombreuses usines de la région, notamment dans celles de Volkswagen et Deutsche Aerospace, soulignaient hier les commentateurs.

Le chômage a atteint en Allemagne son niveau le plus haut de l'après-guerre avec quatre millions de sans emploi et une perte de près de 1000 emplois par jour.



## REFUGE DES JEUNES DE MONTRÉAL

### CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Le Refuge est le seul centre d'accueil de nuit et de référence à Montréal pour les jeunes hommes sans abri et itinérants de 18-24 ans. Votre générosité fera en sorte que d'ici quelque temps, leur itinérance ne sera qu'un mauvais souvenir.

VOICI MA CONTRIBUTION DE: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_

Je désire un reçu d'impôt  Oui  Non

Poster à:

REFUGE DES JEUNES DE MONTRÉAL

3767, rue Berri, Montréal

H2L 4G7

Tel.: 849-4221

N° d'enregistrement: 0830-562-01

## É D I T O R I A L

# Les enchères à 111 000 emplois

Jean-Robert Sansfaçon

Le premier ministre Johnson a certainement lancé ce week-end l'objectif le plus ambitieux qu'il eût été possible d'imaginer pour un homme politique: réduire le taux de chômage à 7% d'ici quatre ans, tout en faisant disparaître complètement le déficit. Faut-il en rire ou en pleurer?

**S**i, comme le souhaite le premier ministre, sa promesse doit être prise au sérieux, elle doit pouvoir résister à l'analyse rationnelle.

Si on se base sur certaines hypothèses simples (1), il faudrait créer 444 000 emplois d'ici quatre ans pour réduire le taux de chômage à 7%. Par rapport à la situation actuelle, cela représente 111 000 emplois de plus chaque année, soit une croissance annuelle moyenne de 3,7%.

Or, une seule fois en 25 ans avons-nous atteint un tel niveau de croissance de l'emploi. Le taux le plus élevé observé ces dernières années fut de 3,3% en 1987. Cette année-là, après cinq ans d'une croissance économique moyenne sensiblement plus forte que présentement, le Québec était parvenu à créer 93 000 nouveaux emplois nets (les gains moins les pertes). Entre le creux abyssal de 1982 et le sommet glorieux de 1990, il s'était créé en moyenne tout au plus 60 000 emplois par année, pour un total net de 481 000 en huit ans. Notre nouveau premier ministre, lui, promet de réussir l'exploit en moitié moins de temps avec la même équipe de politiciens et les mêmes recettes économiques.

Depuis le sommet atteint en 1990, le nombre d'emplois a chuté de 90 000 unités dans la province. Détail amusant dans les circonstances, le nombre total de chômeurs égalait le mois dernier le nombre de postes qu'il faudrait créer d'ici quatre ans pour parvenir à l'objectif proposé par M. Johnson, soit 444 000. Simple anecdote car, compte tenu de l'augmentation prévisible de la population active d'ici quatre ans, 444 000 emplois nouveaux nets laisseraient encore 255 000 personnes (7%) sur la carreau. Plus on descend creux, plus la côte à remonter est abrupte, et plus les promesses électorales ressemblent à des contes de fées.

Mais le plus grave dans cette histoire de Chat botté, c'est que rien dans le programme libéral ne permet d'entrevoir le bout d'un commencement de début de politique de développement susceptible de nous faire oublier l'ampleur des promesses, au contraire. L'automne dernier, le gouvernement a annoncé l'injection de 1 milliard\$ pour la création de 40 000 emplois en trois ans. Quant au pan québécois du programme des infrastructures, on dépensera 1,6 milliard\$ en deux ans pour «créer ou maintenir» 20 000 emplois. Que nous voilà loin des 444 000 qu'on nous promet ces jours-ci!

Tout dans l'histoire récente du gouvernement libéral et de son nouveau chef incite à croire que, sitôt l'élection passée, la création d'emplois redeviendra une priorité secondaire, loin derrière l'équilibre budgétaire. Il n'y aurait là rien de mal si on le disait clairement et si on osait se présenter devant l'électorat habillé de son costume de travail plutôt que de bal masqué.

Bien sûr, le ministre des Finances, M. Bourbeau, est revenu sur une déclaration antérieure pour réaffirmer son l'objectif de parvenir à un déficit budgétaire nul avant la fin du prochain terme. Mais alors, comment entend-on s'y prendre pour réussir cet autre exploit sans ralentir la croissance de l'économie, sans réduire le nombre d'emplois, au contraire, en l'augmentant de la façon la plus spectaculaire jamais vue?

La recette libérale est simple, on nous en servi un aperçu avant Noël du côté de l'industrie de la construction: dérèglement, assouplir les lois du travail, abolir les décrets, réduire la bureaucratie. Des ingrédients connus, susceptibles de plaire aux investisseurs... mais aussi de provoquer la grogne du monde du travail. Y'a-t-il là lueur d'espoir pour les 444 000 chômeurs (sic) répertoriés le mois dernier par Statistique Canada?

(Nos hypothèses de calcul: augmentation de la population de 15 ans et plus: 1% par année. Taux d'activité en 1997: 64,3%. Population active en 1997: 3 660 000.)

Qui est toujours disposé à croire aux contes de fées?

## LETTRES

### Bravo aux athlètes

J'ai lu avec beaucoup d'attention l'article «Les jeux du village» écrit par Sophie Girouy et Stéphane Baillargeon et paru dans votre journal hier, le 22 février.

Cet article, très agréable à lire au demeurant, critiquait quelque peu le «chauvinisme» de TVA quant aux programmes réservés exclusivement aux Jeux Olympiques de Lillehammer. Je ne suis installée au Québec que depuis 21 mois et je saute de joie (et je ne suis certainement pas la seule) toutes les fois qu'une médaille (qu'elle soit d'or, d'argent ou de bronze) est remportée par un athlète québécois. Et si aucune médaille n'est remportée et qu'un de ces athlètes n'arrive qu'en 20e position, je suis déçue pour lui mais j'apprécie tout autant le spectacle qu'il m'a permis de voir.

Et sincèrement, qui de nous se souviendra du Sud-Coréen Kim Ki-hoon, médaillé d'or en patinage de vitesse ou de l'Allemand Jens Weissflog, qui a permis à son pays de remporter une médaille d'or en saut à ski par équipe? Par contre, nous ne sommes pas prêts d'oublier les Brassard, Gagnon, Daigle, Lambert, Charest et tous ceux, même non médaillés, qui diront plus tard: «Les Jeux de Lillehammer, j'y étais!»

Non, je ne trouve pas que TVA parle trop des athlètes québécois et je trouve même, pour une fois, que ce chauvinisme là n'est pas déplacé. Et puis, combien de médailles canadiennes ont-elles été remportées, à ce jour, par des Québécois. Un bon pourcentage il me semble. Alors, oui «co-corico» pour le Québec et j'attends de voir la remise des Lys d'Or sur TVA.

Françoise Gaynecotche  
Montréal, 23 février 1994

### Cultiver notre jardin

Voltaire, terminant son Candide ou l'Optimisme, fait dire à son personnage principal: «Cela est bien dit, mais il faut cultiver notre jardin». Cela m'inspire une réaction aux propos de M. Chrétien devant ceux de M. Lucien Bouchard aux Américains, qui a le courage d'appeler un chat un chat, le souverainisme le séparatisme. Quel respect démocratique manifeste notre Premier ministre du Canada devant le verdict populaire d'octobre dernier qui envoya 54 députés bloquistes à Ottawa, pour former l'opposition? Qui a le plus le sens démocratique, de Chrétien ou de Bouchard?

Quant à moi qui fais mon jardin de

puis plus de 30 ans, je n'aime pas que mon voisin se mêle de ce que je dois cultiver dans mon potager. Je respecte les humeurs et les goûts de mon voisin, pourvu qu'il en fasse autant de son côté. A bon entendeur salut.

Un vieux de 62 ans, professeur quant à la profession et horticulteur à ses heures estives.

Emmanuel Rioux  
Trois-Pistoles, 3 mars 1994

### Conclusions hâtives

L'actuelle façon d'envisager les relations internationales par les différents responsables politiques depuis l'écroulement de l'URSS, me rend perplexé. J'applaudis à la vue de l'écroulement de ce système bâtarde et dégradant dont malheureusement notre société canadienne maintenant très socialiste, s'est largement inspirée. Mais je trouve hâtives les conclusions de nos politiciens qui démantèlent toute vitesse notre défense nationale pour régler leurs problèmes de liquidités.

Qu'advient-il si la résurgence du nationalisme russe se concrétise telle qu'elle semble vouloir prendre forme depuis l'élection d'un ultra-nationaliste à peu près malade comme Hitler, à la tête de ce pays? N'oublions pas que les populations qui le composent n'ont jamais connu la Liberté économique et ses corollaires de responsabilité.

Aussi, nos spécialistes en stratégie devraient signaler fortement à nos gouvernements insoucients que malgré une certaine apparence de faiblesse momentanée, la Russie pourra se relever comme l'Allemagne le fit après la dernière guerre mondiale et mettre alors à l'oeuvre son industrie guerrière pour assurer sa suprématie. Les discours récents pour consommation intérieure du chef du Parti sorti vainqueur de la dernière élection de la Douma sont extrêmement semblables à ceux de l'ancien chef du Parti National Socialiste de l'Allemagne d'avant-guerre. Il parle d'emploi des armes nucléaires... et nous savons qu'il y en a qui traînent à peu près à tous les coins de rues dans ces régions du globe.

Et si ce scénario se réalisait alors que nos gouvernements s'endorment dans les bras du pacifisme béat comme l'Occident l'a fait alors qu'Hitler gravissait les marches du pouvoir, il ne suffirait pas alors d'avoir essayé d'éveiller l'opinion publique tellement encline à ne pas voir l'évidence.

Luc Racicot  
St-Lambert, 25 février 1994

### Lévesque et Mercier

Lorsque René Lévesque est décédé, l'opinion publique était unanime: jamais le peuple québécois n'avait eu un chef aussi charismatique auquel s'identifiait spontanément le citoyen ordinaire. Votre chroniqueur Pierre Cayouette le répète à l'occasion du lancement de la série télévisée sur René Lévesque. On a même chanté devant son cercueil: jamais une telle preuve d'amour n'avait été donnée à un chef d'Etat québécois.

Il y aura un siècle le 30 octobre prochain que s'éteignait Honoré Mercier, Premier ministre de la belle province de 1886 à 1891. Or, en apprenant le décès de René Lévesque, j'ai établi un rapprochement entre les deux événements. Puis, par curiosité, je me suis mise à fouiller la presse de 1894 et à comparer ce qu'elle disait à l'époque au sujet de Mercier avec ce qu'on a écrit sur René Lévesque dans les mêmes circonstances.

Quelques indices. Tous deux, sortis du Parti libéral du Québec, ont rassemblé sous un nouveau drapeau des nationalistes de tous les horizons politiques à l'instar d'une forte vague nationaliste. Tous deux visaient, quoique de façon bien différente, l'émancipation politique et économique de leurs concitoyens. Tous deux ont connu une fin de règne pénible, «à genoux» comme l'a dit Mme Lise Payette à propos de Lévesque. Tous deux ont continué à jouer d'un immense prestige, même après leur retraite de la politique active.

Leur décès a causé la même émotion. D'abord, les termes pour les qualifier sont curieusement les mêmes. La population de 1894 avait aussi défilé en grand nombre devant le cercueil. Et si les Québécois de 1894 n'ont pas chanté devant la tombe de Mercier, cela ne prouve rien sinon que l'amour, le respect et la douleur devant la mort d'un chef aimé s'exprimaient différemment. Des poètes ont parlé du défunt dans les deux cas, sauf que Nérée Beauchemin, plus généreux que Félix Leclerc, y alla d'une élogie. Enfin, pendant de longues années, des fidèles allèrent fleurir la tombe de Mercier au jour anniversaire de sa mort: jusqu'à quand René Lévesque bénéficiera-t-il du même honneur?

Je m'arrête ici. Cependant, je ne puis, une fois de plus, que déplorer la faiblesse de la culture historique d'un peuple dont la devise, pourtant, est: Je me souviens.

Mireille Barrière  
Sainte-Foy, 25 février 1994



## Lendemain de Forum

**I**ls sont venus nombreux au rendez-vous tant attendu des mouvements syndical, populaire et communautaire: près de 1000 personnes provenant de toutes les régions et de tous les horizons, réunies, samedi dernier, dans le cadre un peu froid d'un hall d'exposition de la Place Bonaventure de Montréal, à l'occasion du Forum de la solidarité sociale.

Conduits de mains de maîtres par Françoise David, vice-présidente de la Fédération des femmes du Québec, et Jacques Proulx, président de Solidarité rurale, tirant parti de techniques d'animation aussi efficaces qu'imaginatives, les débats se sont déroulés dans une atmosphère remarquablement studieuse, d'où n'était pas absente, toutefois, une réelle et tangible émotion. Pour la plupart des personnes présentes, c'était, en effet, jour de grandes retrouvailles et jour d'espoir.

Pendant qu'à quelques rues de là Daniel Johnson, aide d'une étonnante victoire électorale, s'évertuait à camoufler les élans de droite de délégués libéraux en majorité disposés à sabrer qui dans les programmes sociaux, qui dans les services de santé, qui dans la sécurité d'emploi dans la fonction publique, et tentait de donner un semblant de crédibilité à sa promesse de créer rien de moins que 400 000 emplois en quatre ans, le Forum de la solidarité dressait le bilan social plutôt sombre de plus de huit années de gouvernement desdits libéraux.

Enoncés clairement dans la Déclaration produite pour l'occasion par le Comité de parrainage du Forum et plus vivement encore dans les témoignages des groupes présents, les termes du bilan sont angossants: partage de plus en plus inégal des richesses, chômage réel qui touche près de 20% de la population, pauvreté croissante, particulièrement chez les femmes monoparentales et chez les enfants, exclusion et détresse chez «les plus de 45 ans, à qui on montre la sortie du marché du travail, et les jeunes, qui ne voient pas



PIERRE GRAVELINE

l'heure d'en trouver la porte d'entrée», difficultés décuplées, pour les personnes handicapées, par la dégradation des services publics et le peu d'emplois disponibles, écart croissant entre les exigences du marché du travail et le désinvestissement public en éducation, coupures dans les services de santé, etc; en somme, comme l'a souligné à juste titre Mgr Morrissette, porte-parole des évêques, «un inacceptable appauvrissement qui porte atteinte à la dignité humaine».

Par ailleurs, peignant ce peu réjouissant portrait du Québec «profond» et analysant les politiques économiques et sociales qui ont conduit notre société dans cette impasse, c'est aussi à une autocrisie de leur action au cours de la dernière décennie que se sont livrés les mouvements syndical et communautaire.

Étant passé à la moulinette néolibérale chacun leur tour, ou s'apprêtant à le faire dans les mois qui viennent, les divers groupes ont exprimé avec force les sentiments d'isolement, d'impuissance et de colère que leurs membres ressentent aujourd'hui. Les exhortations, nombreuses, à l'élaboration conjointe de politiques alternatives et de stratégies concertées, de même qu'à l'unité d'action ont été, sans contredit, les plus chaleureusement applaudies par le Forum.

Appelés à proposer des pistes d'action pour concrétiser cette volonté d'unir les diverses forces sociales, les participantes et les participants y sont allés d'une kyrielle de suggestions: de la diffusion massive de la Déclaration, à l'organisation de fo-

rums régionaux, de campagne de lettres d'opinion dans les journaux et d'une manifestation commune à l'occasion du 1er mai, en passant par une intervention systématique dans la prochaine campagne électorale. On a même demandé aux évêques qu'ils fassent sonner les cloches de toutes les églises pour protester contre l'appauvrissement, à quoi Jacques Proulx a répondu avec à propos que c'est d'abord à Québec et à Ottawa qu'il fallait faire sonner quelques cloches!

La volonté d'agir, et d'agir de manière concertée, s'est manifestée clairement. Le problème est qu'on ne voit pas très bien, à ce moment-ci, de quelle façon le suivi du Forum va être assuré. On aurait souhaité que les parrains de l'événement, notamment les grandes centrales syndicales qui, seules, disposent des ressources humaines et financières pour mettre en œuvre les recommandations du Forum, prennent un engagement ferme à cet égard. Or, la rencontre s'est terminée sans que ces «détails» ne soient précisés. Y aura-t-il, comme certains l'ont suggéré, création d'un secrétariat permanent du Forum?

Confiera-t-on plutôt la suite des choses à Solidarité populaire Québec qui, contrairement à ce que j'affirmais à tort la semaine dernière, se porte plutôt bien? Rassemblant déjà plus de 1000 organismes syndicaux et communautaires, fortifiée par l'adhésion récente de la FTQ, Solidarité populaire Québec est à préparer une grande assemblée nationale populaire qui se déroulera à Cap Rouge les 10, 11 et 12 juin prochains.

Chose certaine, on ne mettra pas au monde une large alliance sociale, autour d'objectifs crédibles, partagés, mobilisateurs et susceptibles de réorienter en profondeur les choix socio-économiques dominants, en criant simplement «solidarité». La balle est aujourd'hui dans le camp des organismes responsables de la tenue du Forum qui doivent maintenant décider si ce Forum, qui a soulevé tant d'espoirs, connaîtra des lendemains.

## À PROPOS

### ... de l'époque

L'époque qui a suivi la Seconde guerre mondiale s'est révélée radicalement différente des années qui l'avaient précédée. La période d'après-guerre dans son ensemble, c'est-à-dire de 1946 à aujourd'hui, a connu des changements spectaculaires quant à la nature de la vie socio-économique et à son contexte technologique. Cette époque peut être scindée en deux périodes distinctes qui s'articulent autour de l'année charnière 1970. Pour généraliser, disons qu'avant 1970, la plupart des indicateurs économiques étaient en hausse tandis que la population devenait progressivement plus jeune. Par la suite, ces deux mesures ont changé de direction. La population s'est mise à vieillir,

processus qui ne mettra pas moins de 70 ans à s'accomplir. En même temps, les mesures économiques sont devenues équivoques, alors que les taux d'intérêt, levier de la politique monétaire gouvernementale, ont commencé à être utilisés comme signal rudimentaire de problèmes imminents, c'est-à-dire pour transmettre la peur et l'insécurité, en vue d'obtenir des restrictions manufacturières et de restreindre les attentes.

Craig McKie, La sécurité des familles en période d'insécurité, Forum national sur la sécurité des familles, 1993

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSFAÇON, LUCIE LACAVA

2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCE QUE DOIS

## IDÉES

Décès de Gilbert A. La Tour

## Un héritage d'honnêteté, de fidélité, de partage

PIERRE SHOONER

École des Hautes Études Commerciales

Le décès récent de monsieur Gilbert A. La Tour me donne de nouveau l'occasion de rappeler le rôle important qu'il a exercé dans la communauté pendant plus de 30 ans.

Entré à la Chambre de commerce de Montréal dès sa sortie de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal en 1933, il dirigea la Chambre pendant 33 ans, soit jusqu'en 1966. A ce poste névralgique, il vécut la crise des années 1930, la fin du régime Tascheau et l'arrivée au pouvoir de l'Union nationale, les années de la guerre et les débats importants qu'elle suscita, l'adoption du drapeau fleurdelisé, l'enquête sur la moralité publique à Montréal, la mise en place de l'impôt sur le revenu par le gouvernement du Québec, la préparation de la Révolution tranquille et l'arrivée au pouvoir du gouvernement Lesage, le retour de l'Union nationale à Québec, etc.

Monsieur La Tour était de tous les débats à Montréal, à Québec et à Ottawa. C'était l'époque où «la Chambre de commerce du district de Montréal» se donnait le mandat de «promouvoir le mieux être économique, civique et social des Canadiens-français d'un océan à l'autre». Sous sa direction, la Chambre de commerce de Montréal avait fondé la Fédération des chambres de commerce de la province de Québec. Il en assura la direction et parcourut constamment le Québec pour mettre sur pieds quelque 75 chambres de commerce, créant ainsi dans le secteur privé une animation économique et une concertation que le Québec n'avait jamais connues. C'est grâce à ce réseau qu'il organisa, par exemple, une délégation monstre à Québec, venant par train de toutes les parties du Québec, pour appuyer le gouvernement Duplessis en vue de l'adoption du drapeau fleurdelisé.

Entretenant des liens étroits avec l'École des Hautes Études Commerciales, Gilbert La Tour développait des hommes et des femmes pour les mettre au service de la communauté des affaires, sans oublier les volets politique et social.

Gilbert La Tour ne laissait pas indifférent; il savait où il s'en allait, peut-être trop au goût de certaines personnes; mais tous connaissaient sa sensibilité, ses grandes qualités de cœur, sa fidélité à la Chambre et à ses oeuvres, sa motivation profonde pour l'avancement des «Canadiens-français». Il était avant tout un éducateur, celui qui a des convictions et qui emploie tous ses talents pour convaincre son entourage. Vigoureux, têtu même, il ne lésinait jamais avec les principes et poussait à fond dans les directions qu'il croyait justifiées pour la Chambre. Parfois, il se caustimait du tort à vouloir trop rendre et rechercher l'équité. Avant-gardiste, il avait ouvert la Chambre aux femmes d'affaires dès les années 50; c'est de ce Conseil des femmes membres de la Chambre qu'est venue la vague des femmes qui prirent les commandes de plusieurs institutions et entreprises au cours des années 60 et 70. Après avoir quitté la Chambre, en 1966, il continua sa vie au service des autres: pour l'organisation des États généraux à la fin des années 1960 et pour un nombre incalculable d'oeuvres de charité et d'associations, toujours au service des autres.

Monsieur La Tour nous laisse un héritage d'honnêteté, de fidélité, de partage, de renoncement et de travail intense au service des siens. Même dans l'adversité, son courage n'avait de cesse. Nous tous qui avons bénéficié de son exemple, de ses enseignements et de son action, nous tenons à lui rendre hommage. Je remercie Dieu de m'avoir donné le privilège d'apprendre à ses côtés; son témoignage m'a enrichi pour la vie.

## Le Togo au bord du gouffre

HENRI L. COMTE

Consultant en communication. Ancien professeur au Lycée de Kpodzi, à Kpalimé, au Togo.

**A**e Togo est un petit pays francophone d'Afrique de l'Ouest, dont on parle peu. Depuis deux ans, LE DEVOIR est le journal canadien qui en parle le plus. Depuis la semaine dernière, le conflit, que le régime corrompu d'Eyadéma entretient avec son opposition, s'est internationalisé. Des problèmes transfrontaliers ont provoqué le déplacement forcé de plus de 6000 Ghanéens, selon la Croix-Rouge, sur le Togo septentrional et la mort de plus de 1000 citoyens du Ghana surtout.

Il appert que le régime du «Timonier national» Eyadéma a choisi d'exercer des représailles sur les populations du Nord-Ghana pour l'hospitalité que ce pays accordé à l'opposition togolaise radicale, dirigée par Gilchrist Olympio, au sud. C'est d'ailleurs à partir de ce pays qu'ont été lancés les attentats contre certains militaires togolais en janvier dernier. Olympio est d'ailleurs le fils du président togolais Olympio, assassiné par la faction qui a conduit Eyadéma au pouvoir.

La construction d'un barrage sur la Volta en 1974 et le déplacement des Konkombas des terres qu'ils occupaient, ne peut à lui seul expliquer les troubles ethniques avec les Nambas, comme le rapporte l'Agence France-Presse. Mieux vaut se fier

## La dictature accusée

aux dépêches de l'Associated Press qui trouve plusieurs officiels, au Ghana, pour accuser la dictature kabyée d'Eyadéma de provoquer les affrontements au nord.

Mais le dictateur au pouvoir depuis 27 ans s'en prend aussi à sa propre députation. *Le Monde* du 16 février cite le Comité d'action pour le



Les Konkombas, qui vivent au Nord-Togo, sont des agriculteurs animistes.

PHOTO HENRI L. COMTE

renouveau (CAR), principal parti d'opposition, qui a vu trois de ses militants «assassinés» le 14 février, dont le député Gaston Edéh Aziandouvo, élu le 6 février au premier tour des législatives. Ce processus d'élargissement et de partage du pouvoir politique — il est trop tôt pour parler de véritable démocratisation — en est à son 30e mois. A l'origine, ce processus devait durer un an.

## Saboter le désir de changement

Comme le rapportait Yaovi Bouka (LE DEVOIR, 1er février), les forces de sécurité et l'armée togolaise «sont déterminées à saboter le désir de changement qui anime le peuple togolais depuis bientôt quatre ans». Le régime du général Gnassingbé Eyadéma, en luttant pour sa pérennité tout en tentant de se couvrir des oripeaux de la légitimité électorale, risque de déstabiliser la sous-région. En effet, les incidents frontaliers, les invectives et les accusations se multiplient le long de la frontière avec le Ghana.

Un conflit armé avec le voisin ghanéen n'est pas exclu et les autres pays de la région pourront subir les contrecoups de la déstabilisation du Togo. Plus de 300 000 Togolais n'ont-ils pas dû fuir la capitale, Lomé, l'an dernier? Ces derniers ont trouvé refuge au Ghana, au Bénin et au Nord-Togo. Récemment, LE DEVOIR (5 février) rapportait que 64 immigrants clandestins, dont 37 Ghanéens, 2 Togolais et 2 Béninois, trouvaient la mort

dans les gèoles du Gabon dans des circonstances mal établies, après qu'ils eurent voulu gagner le Gabon par la mer.

Les risques de conflagration avec le Ghana augmentent, tandis que les facteurs propices à la guerre civile (ethnique) se multiplient. L'éthnie kabyée du président togolais domine massivement au sein de l'armée et contrôle l'appareil d'État. L'éthnie éwée, majoritaire au Sud-Togo, vit une véritable «occupation» politico-militaire. Les tentatives d'accession aux leviers politiques se soldent par la violence.

À la suite des élections présidentielles bidons du 25 août 1993, le Canada est demeuré silencieux. Même si l'ancien président Carter s'est rendu au Togo et a dénoncé les irrégularités, les assassinats et le reste, l'été dernier, Ottawa a choisi d'avaliser la position française — et n'a soufflé mot.

Si rien n'est fait pour ramener le «miraculeux de Sarakawa» — (Eyadéma s'est tiré indemne d'un atterrissement forcé; un mausolée s'y trouve maintenant) — à la raison, nous risquons de voir apparaître un nouveau Libéria. Si le régime Mulrony a fermé les yeux durant les dernières années, le premier ministre Jean Chrétien et le ministre des Affaires étrangères André Ouellet ne peuvent rester indifférents devant le sort réservé à la population de ce pays de la Francophonie. Le Canada se doit d'intervenir par tous les moyens diplomatiques, bilatéraux et multilatéraux possibles.



Un homme et son fils du pays konkomba.

PHOTO HENRI L. COMTE

## Faire piétiner l'école

MARCELLE DUBÉ

Coordinatrice du Regroupement des Maisons de Jeunes du Québec

C'est l'heure des bilans dans le domaine de l'éducation au Québec. Trente ans après le dépôt du rapport Parent, cela s'impose!

Nous parlions déjà d'éducation dans le mémoire présenté par le Regroupement des maisons de jeunes du Québec (RMJQ) à la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir constitutionnel du Québec. L'une de nos propositions fixait comme objectif, pour l'an 2000, que 100% des jeunes obtiennent leur diplôme à la fin du secondaire; une autre avançait l'idée d'un cours obligatoire sur la notion de citoyen et sur l'apprentissage démocratique.

Si la première de ces propositions se retrouve dans le document ministériel, relativement à l'objectif de conduire 80% des jeunes de moins de 20 ans à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, la seconde proposition, qui met l'accent sur l'apprentissage de la vie en société, n'a absolument pas été traitée dans le document *Faire avancer l'école*. Pourtant, cette question mérite qu'on s'y attarde puisqu'elle favorise l'intégration des jeunes dans l'école et bien au-delà, dans la société québécoise.

## Former à la vie

L'école a pour rôle de former des individus à la vie; d'offrir une formation de base suffisante afin de savoir et d'aimer lire, écrire, compter et penser; de fournir des connaissances minimales, une culture générale relativement à l'histoire de son pays et du monde, à la géographie, à la musique, aux arts, à l'environnement et aux sciences. L'école a aussi pour rôle de former des citoyens et des citoyennes et de donner des outils, des clés aux jeunes pour faire l'apprentissage de la vie démocratique et du pouvoir



PHOTO JACQUES NADEAU

Puisqu'ils sont ceux qui passent la majeure partie du temps à l'école avec les jeunes, les enseignants ont à jouer un rôle cardinal dans l'éducation.

La plupart des lieux, à l'école, où les jeunes peuvent faire cet apprentissage, ont pratiquement tous disparus. Pensons aux conseils étudiants, aux cafés étudiants et aux journaux. Puisque l'école ne représente plus un milieu de vie pour les jeunes qui la fréquentent, l'organisation de son temps de loisir à l'école n'est plus qu'un souvenir. Les jeunes consomment des activités sans en être les maîtres d'oeuvre, pour mieux retourner consommer des connaissances.

Force nous est de constater que l'école n'est plus un lieu de préparation complète puisqu'elle laisse de grands trous dans la formation des jeunes. L'école a dévié de son rôle pour correspondre à un marché du travail qui n'ouvre pourtant même plus ses portes aux jeunes. L'école doit avant tout être utile et rentable, mais ne sert plus sa mission première qui est d'instruire, d'éduquer et de socialiser.

On a souvent tendance à dire que les jeunes ne sont plus intéressés à

rendre plus humaine, il en existe et cet exercice de transformation est possible avec tous les acteurs de l'école.

Un de nos objectifs de travail dans les maisons de jeunes consiste à favoriser la prise de parole des jeunes sur les sujets qui les concernent. Par ailleurs, créer une plate-forme ou un carrefour pour favoriser cette prise de parole des jeunes, rejoint également l'esprit de notre travail. Les maisons de jeunes proposent de travailler à multiplier les lieux où les jeunes peuvent exprimer leurs besoins, faire valoir leurs droits et assumer leurs responsabilités. C'est pourquoi on s'est permis de questionner, par ce colloque, ce qui se passe dans le domaine de l'éducation et comment nous pouvions travailler avec les intervenants de l'éducation, dans les prochaines années, à améliorer la situation.

Le Regroupement est également en faveur d'une école de la réussite, mais pas à n'importe quel prix. En effet, il ne souscrit pas à une école basée sur l'inégalité des chances devant le savoir, à une école où les jeunes ne sont pas au centre des décisions. Bref, à une école déshumanisée où les jeunes ont pour seul pouvoir celui de décrocher parce qu'ils n'y trouvent plus leur compte. Le Regroupement ne cautionnera pas non plus une école qui favorise la performance, l'excellence au détriment de la coopération et de l'intégration. Ce que nous souhaitons pour l'école d'aujourd'hui et celle de demain, c'est une école qui favorise la réussite du plus grand nombre de jeunes, une réussite de qualité certainement, mais une réussite qui prendra en compte toutes les spécificités des jeunes de la société québécoise. Une école où les jeunes retrouveront le plaisir et l'effort d'apprendre parce qu'on leur aura permis d'être des citoyens à part entière dans leur école avec des droits reconnus par tous et des responsabilités à assumer.

Comment se fait-il alors qu'on n'ait pas pris la peine de le ménager qui s'imposait étant donné l'état dans lequel se trouve l'école. «Il ne sera pas question de reconstruire l'école, mais d'y apporter les rénovations qui s'imposent pour mieux allier la promotion de la réussite scolaire et la poursuite d'une formation de qualité» cite le ministre dans le document mentionné plus haut. Pourtant, des solutions pour transformer l'école et

rien qu'ils n'ont pas le goût pour l'apprentissage intellectuel et qu'il habite en eux un «je m'en foutisme» généralisé. A voir ce qui se passe dans certaines maisons de jeunes, nous ne sommes pas sûrs que cette affirmation soit réelle. Nous avons l'impression, au contraire, d'être en présence d'un groupe qui a soif d'apprendre, de découvrir et qui ne demande qu'à être stimulé et accompagné dans l'appropriation de savoirs et d'apprentissages de toutes sortes.

Lorsqu'un adulte aime travailler avec des jeunes, lorsqu'il aime livrer les savoirs qu'il possède et qu'il dispose de moyens pour le faire, comment peut-il faire autrement que de faire naître chez les jeunes le goût d'apprendre, de piquer la curiosité et le plaisir de savoir plus?

Nous croyons bien sûr que la modification de la situation de l'éducation au Québec ne repose pas à elle seule sur les épaules des enseignants et des enseignantes. Mais nous croyons par ailleurs, puisqu'ils

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Louis-Guy L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (Hors), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Durrac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramière, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Rachel Ducloux (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). La Documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Jacqueline Avril, Lise Bourgnon, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Johanne Goubeau, Jean-Yves Goulet, Christiane Legault, Monique Verreault (publicitaires); Micheline Turgeon, Olivier Zaida (commis); Michèle Bouchard (secrétaire). L'ADMINISTRATION Henry Riedl (contrôleur), Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacasse, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements). LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Guy-Benoît Kirocas (directeur). LA PRODUCTION Robert McDougall (directeur des systèmes informatiques et de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Sylvain Daray, Richard DesCormiers, Caroline Des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudson, Michael Schneider, Marie-Françoise Turgeon (coordonnatrice), Christiane Vaillant. Les annonces classées et avis publics: Yves Williams (superviseur), Dominique Charbonnier, Marlene Côté, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Rueland. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourgeois (président). LA FONDATION DU DEVOIR (trice-président et directeur général), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

# LE DEVOIR

# ACTUALITÉS



BOURGAULT

## Ni égalité, ni indépendance

Le premier ministre eut deux fils qui, tous deux, furent également premiers ministres. Le père avait reçu son mandat de la population; les fils ne devaient leur qu'à leur propre parti. Le père et les fils militèrent dans trois partis différents. Le père prônait l'égalité ou l'indépendance; l'un des fils pencha un instant du côté de l'indépendance, et l'autre, sans doute pour se démarquer, se braqua contre l'indépendance sans promouvoir l'égalité.

«Ni égalité ni indépendance», c'est le message clair que nous envoie désormais le premier ministre Daniel Johnson.

Quel progrès!  
M. Johnson nous l'a dit clairement dimanche dernier: «Le Parti libéral est fédéraliste, point!» Voilà, la discussion est terminée, qu'on se le tienne pour dit.

Evidemment, le Parti libéral est fédéraliste depuis toujours, mais on avait compris, depuis 30 ans, que ce parti n'était pas prêt à s'accommoder de n'importe quel fédéralisme et on l'avait vu mener des batailles, parfois épiques, pour tenter de le réformer et de le rendre plus acceptable aux Québécois, MM. Lesage et Bourassa ne se contentaient pas d'être fédéralistes-point; ils voulaient être fédéralistes autrement. Ils ne réussirent jamais, ni l'un ni l'autre, à vaincre les réticences du Canada anglais et du gouvernement d'Ottawa. S'ils avaient été réalistes, ils auraient lorgné du côté de la souveraineté. Mais c'était trop demander à deux hommes qui, enfermés dans un discours immuable, ne pouvaient avoir le courage d'en changer. De compromis en compromission et de reculades en échec ils firent illusion jusqu'au bout en tentant de nous faire croire que nos avancions pendant qu'ils reculaient.

Si habiles fussent-ils, ils n'ont pas réussi à tromper Daniel Johnson qui, lui, est réaliste. Il a compris, lui, et depuis longtemps, que le fédéralisme canadien n'était pas renouvelable et que jamais le Canada anglais n'accepterait un statut particulier pour le Québec. Il a compris que la bataille était inutile et qu'il fallait y mettre fin. Il a compris qu'il nous fallait accepter notre statut de minorité au sein de ce beau grand Canada et qu'il était temps de nous fermer la gueule. Il a compris que nous étions nés pour un petit pain et que les discours fanfarons de ses prédécesseurs ne nous grandissaient pas d'un centimètre.

Il est réaliste Daniel Johnson. C'est pourquoi il est fédéraliste-point.

Ce qui veut dire qu'il est fédéraliste à n'importe quelles conditions. Ce qui veut dire que, désormais, on peut lui marcher dessus, il ne s'en plaindra pas. Ce qui veut dire qu'il faut nous habituer à le voir mentir quand il nous parlera des intérêts du Québec. Ce qui veut dire qu'il ne nous parlera jamais du sort tragique des minorités françaises du Canada qui devront comprendre que quand on est fédéraliste-point on ne secoue pas le bateau fédéral.

Ce n'est pas pour rien qu'il ne nous a pas parlé des neuf ans de pouvoir de son parti, il n'était pas fédéraliste-point à son goût. Deux mois d'après-ventrisme, imaginez quatre ans. Deux mois de promesses creuses (400 000 emplois) et de compromis douteux (le Collège de Saint-Jean), imaginez quatre ans. Deux mois de complicités coupables avec Claude Ryan, imaginez quatre ans.

Ni égalité ni indépendance. Le statu quo. Ah oui il est réaliste M. Johnson.

Et terriblement drôle, vous avez remarqué la qualité de son humour? Imaginez quatre ans.

On reproche déjà à M. Johnson de ne pas avoir de vision, de projet, de programme, de politique. Mais pourquoi en aurait-on quand on est parfaitement content de ce qu'on est et de ce qu'on représente? La satisfaction tranquille, la docilité tranquille, la comptabilité tranquille. Voilà le personnage.

Pauvre Daniel Johnson père. Lui qui avait réussi à se hisser au rang de chef d'État n'aura finalement engendré qu'un petit politicien de province.

Le fils n'aura mis que deux mois à dilapider la plus grande partie de l'héritage de son père, imaginez quatre ans.

## HYDRO La grande question: qui a fait ça?

SUITE DE LA PAGE 1

Les deux engins, a expliqué l'agent François Doré, de la SQ, contenaient chacun une dizaine de bâtons de dynamite. M. Doré n'a pu préciser hier soir si les charges étaient équipées de télécommande, d'un mécanisme d'amorce à retardement ou de mèches artisanales, ce qui constitue généralement une signature pour les experts.

En plus de détourner la circulation sur la route 116 entre les 20 et 24e Montées et de paralyser momentanément le passage des trains sur la voie susceptible d'électrocution, en cas de bris de la ligne, les policiers ont fait interrompre le courant sur la ligne avant que la noirceur ne tombe, le temps de neutraliser les charges encore accrochées. En tout, 173 800 usagers ont été privés de courant entre Saint-Césaire et Granby durant trente minutes, à compter de 16h45. Une partie de Saint-Basile a échappé à la panne et, en aucun moment, la population n'a été menacée par une possible déflagration.

Différentes versions circulaient hier soir sur qui avait découvert ces charges et dans quelles circonstances.

Selon certaines sources, c'est une inspection de routine qui a permis de découvrir l'attentat. L'agent Doré ne pouvait pas dire avec certitude «si c'est intervenu aujourd'hui», disait-il hier soir. Il évoquait même la possibilité que l'explosion, qui a laissé le pylône sur trois pattes, remontait à la veille, et même davantage.

Selon d'autres versions, les employés d'Hydro-Québec ont entendu une explosion vers 15h30 hier, ce qui les a amenés immédiatement à examiner la ligne à haute tension, là où elle traverse la voie ferrée de façon per-

pendiculaire. Dès le début de la soirée, des équipes techniques ont entrepris de consolider le pylône estropié, si l'on peut dire.

D'autres équipes ont entrepris de vérifier la ligne en amont et en aval de Saint-Basile ainsi qu'une deuxième ligne, située au nord de la même municipalité. La Sûreté du Québec a utilisé des motoneiges et même des chiens renifleurs.

Les enquêteurs, expliquait de son côté l'agent Richard Bourdon, de la SQ du bureau de Montréal, se sont d'abord concentrés sur l'identification du mécanisme d'amorce de peur d'être victimes d'une télécommande. Ce genre de recherche, dit-il, se fait généralement assez vite même s'il y a eu explosion.

Mais la grande question, convenait-il, «c'est qui a fait ça?», ce dont personne n'avait idée, du moins officiellement, hier soir. Cet attentat à la bombe n'avait été revendiqué, aux dernières informations, auprès d'aucun média. La police et Hydro-Québec semblaient tout aussi perplexes.

Selon l'agent Bourdon, «c'est un cas auquel on ne s'attendait pas du tout, qui était totalement imprévisible».

Il ajoutait toutefois — et aussitôt — que la SQ allait «vérifier tous les rapports sur la question», préparés depuis un an par les enquêteurs du groupe de Sécurité de l'État quant au potentiel de criminalité dans les dossiers touchant de près ou de loin le dossier chaud de l'énergie.

Hydro-Québec et la SQ se sont effectivement préoccupés des risques de violence et d'attentats contre des personnes ou des biens au cours des dernières années.

LE DEVOIR divulguait le 2 mars 1993 un rapport d'Hydro-Québec intercepté par les Cris, qui justifiait la transformation de l'ancien service de surveillance des

équipements de la société d'État par un «Service de sécurité». Ce rapport avait été produit par le groupe finances et administration d'Hydro-Québec en mars 1991. On y précisait que «différents mouvements sociaux plus radicaux émergent et leurs moyens de pression dépassent le simple vandalisme et évoluent dans le sens du terrorisme et de l'attentat». Aucun groupe social de la province n'était toutefois identifié.

Par contre, plusieurs groupes particulièrement critiques des politiques hydro-québécoises ont senti le voile du soupçon peser sur eux et ont décidé de réagir pour que cette évolution de la «Sûreté» d'Hydro-Québec ne devienne pas une entrave à leur action.

Ils ont déposé ensemble une plainte auprès de la Commission des droits de la personne. Parmi les signataires de cette plainte, on trouvait le mouvement Au Courant et le Grand Conseil des Cris, lesquels avaient l'appui de l'Église épiscopale de Montréal, du Conseil Attikamek-Montagnais, de la Ligue des droits et libertés, Greenpeace, l'Association de lutte contre les pluies acides, Enjeux Jeunesse, etc.

Cette plainte, a expliqué hier Mme Johanne Lapointe, porte-parole de Greenpeace, a donné lieu à une «médiation» entre Hydro-Québec et la commission. Cette médiation, a précisé Mme Lapointe, «se poursuit lentement», mais personne ne s'en est retiré malgré la lenteur des pourparlers.

La SQ avait, pour sa part, entrepris une évaluation du potentiel de criminalité qu'elle pouvait déceler dans les groupes environnementaux québécois. Les résultats de cette «évaluation» — qui a donné lieu à quelques enquêtes sur des dossiers locaux — n'ont jamais été rendus publics.

## LANGUE «Le bilinguisme continue d'augmenter»

SUITE DE LA PAGE 1

contenues dans l'étude réalisée sous la direction du professeur Uli Locher, de l'Université McGill, viennent atténuer cette inquiétude: «Ils sont presque 80% à penser qu'il est probable que dans le futur le Québec sera français et le reste du Canada anglais.»

Les jeunes francophones affichent une très forte détermination à défendre la langue française. Ils sont 90,6% à dire que «pour rien au monde» ils abandonneraient leurs efforts «pour garder au Québec le français de nos pères».

Le professeur Locher souligne: «Sous un voile d'anxiété transparaît une détermination et un attachement impressionnants à la cause de la langue, du moins lorsque cette cause s'exprime de façon symbolique et émotionnelle.»

Pour expliquer ce changement de perception des jeunes quant à l'avenir du français au Québec, l'auteur signale notamment l'évolution de la situation et des débats politiques. En 1978, le Parti québécois venait de prendre le pouvoir et la Charte de la langue française venait d'entrer en vigueur, ce qui laissait planer un certain vent d'optimisme pour la langue française: «En 1978, d'après les jeunes, le français avait le vent dans les voiles. Ce qui étonne pourtant, c'est l'importance du changement.»

Le président du Conseil de la langue française, Pierre-Étienne Laporte, tient compte, lui aussi, du changement

de climat politique. Il souligne le caractère de nouveauté de la loi 101 en 1978, alors qu'aujourd'hui ce phénomène est entré dans les mœurs et est pratiquement «banalisé».

Ainsi, en 1978, 84,1% des jeunes francophones croyaient que la situation du français au Québec s'était considérablement améliorée. En 1990, ils n'étaient plus que 27% à penser de la sorte.

D'autres données vont dans le même sens. Les jeunes pensent que le français est en perte de vitesse, que de moins en moins d'anglophones utilisent la langue française et ils croient, dans une plus forte proportion qu'en 1978, que les immigrants seront plus nombreux à se tourner vers l'anglais.

Le professeur Uli Locher constate: «Beaucoup d'entre eux (les jeunes francophones) pensent que l'avenir du français est toujours en danger, et leur anxiété à cet égard semble faire partie de leur identité même. Être francophone et jeune veut dire être incertain de son propre avenir.»

L'étude constate par ailleurs que «le bilinguisme continue d'augmenter autant sur le plan individuel qu'en milieu scolaire», ce qui serait l'un des effets de l'application de la Charte de la langue française: «Il est bien connu que les établissements de langue française comptent aujourd'hui des proportions sans précédent d'élèves non francophones. Ils sont plus bilingues surtout parce qu'ils accueillent une population moins homogène.»

## OTTAWA Québec refuse de commenter

SUITE DE LA PAGE 1

fonctionnement et l'entretien du Collège militaire royal de Saint-Jean coûtent 5 millions\$ par année.

A cette somme s'ajoutent des taxes foncières de 629 680\$, une surtaxe sur les immeubles non résidentiels de 377 808\$ et une taxe d'eau s'élevant à 26 254\$. Total: 1 033 millions\$. Le terrain et les installations du Collège valent 41,15 millions\$, selon le rôle d'évaluation de Saint-Jean-sur-Richelieu. En cédant ainsi le Collège à la province, le fédéral couperait 280 postes militaires et civils, espérant ainsi économiser 25 millions\$.

Le fédéral ne semble pas avoir de préférence quant à la vocation que donnera le ministère québécois de l'Éducation au Collège de Saint-Jean.

«Moi, j'ai l'intention de laisser le choix de l'utilisation des locaux à la province de Québec», a déclaré le ministre Massé.

«Si le Québec l'utilise comme une institution de haut savoir, universitaire ou cégep, c'est clairement dans sa juridiction de décider comment seront utilisés les locaux et quels genres de cours y seront donnés», a-t-il ajouté.

L'accord n'est pas encore conclu, mais «les négociations

vont bon train», a dit Marcel Massé avec un large sourire.

Le gouvernement fédéral ne tient qu'à une chose: la vocation militaire du Collège de Saint-Jean devra cesser au printemps 1996, conformément à l'ordre du jour du ministère de la Défense.

Le gouvernement du Québec n'avait aucune réaction formelle à offrir à cette information, hier soir.

Au bureau du premier ministre Daniel Johnson, on se bornait à indiquer que le gouvernement s'en tenait au processus entamé vendredi et s'abstenait de tout commentaire.

Québec a mis sur pied un comité consultatif présidé par M. Claude Castonguay, chargé d'examiner divers projets de réutilisation du Collège à des fins civiles. Le gouvernement voudrait y maintenir une institution de type universitaire.

Le premier ministre Johnson a aussi demandé à son homologue Jean Charest de préserver la vocation militaire d'au moins une partie du campus de Saint-Jean.

Lorsque Québec aura terminé l'examen des projets, il fera ses propositions à Ottawa, ajoute le porte-parole du premier ministre.

Pour l'heure, dit-on au bureau du ministre de l'Éducation, M. Jacques Chagnon, il est un peu tôt pour parler du

sort réservé à la propriété des bâtiments avant de savoir ce qu'on voudra y mettre.

Daniel Johnson avait indiqué la semaine dernière qu'il espérait y maintenir une activité militaire. Dimanche à Saint-Jean, le ministre de l'Éducation Jacques Chagnon a réitéré sa volonté de conserver des «activités complémentaires» au programme militaire du Collège.

Les ministres Massé et Collette ont répété hier que la décision du gouvernement Chrétien de concentrer l'enseignement des élèves-officiers à Kingston était irrévocable. S'il y a un compromis à faire sur ce point, il devra venir de Québec.

«De notre côté, on a indiqué très clairement que nous sommes prêts à céder les terrains et les installations, mais que nous voulons consolider toutes nos opérations à Kingston», a déclaré le ministre Massé.

«Dans un compromis, a-t-il insisté, il y a toutes sortes de nuances à apporter et les négociations qu'on est à entreprendre vont clairement être des compromis.»

«Ce qui est important pour le gouvernement canadien, c'est qu'il y aura des économies de 23 millions\$ par la fermeture du Collège de Saint-Jean», a renchéri son collègue Collette.

## SMILIC Les soldats canadiens ont disposé huit postes d'observation sur 25 kilomètres de long

SUITE DE LA PAGE 1

pas d'essayer de temps à autre des tirs croates mal ciblés, ou des tirs serbes mal intentionnés. Le Canada a basé un bataillon (le 1er Bataillon du Royal 22e Régiment de Valcartier) à Gradac, et disposé huit postes d'observation sur 25 km le long de la ligne de cessez-le-feu; en territoire contrôlé par les Serbes de Krajina.

Dans ce paysage méditerranéen — champs d'oliviers, collines rocaillieuses, vignobles et troupeaux de moutons — sont tantôt camouflés, tantôt bien en vue, des vieux tanks T-34 de fabrication soviétique, des positions d'artillerie, et de lance-roquettes multiples. Les hommes jeunes portent treillis et armes, qu'ils soient incorporés dans l'armée serbe de Krajina ou non. Les femmes jeunes ou âgées travaillent les champs, gardent les troupeaux, élèvent les volailles.

L'économie de la région — autrefois florissante grâce au tourisme et à l'agriculture — est dans un état critique. Dans le secteur sud, 1/3 de la population est réfugiée — l'inflation se situe à 10% par jour. Selon les chiffres fournis par l'ONU, la moitié du bâti est démolé. Sans l'aide du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés, et surtout l'aide de la Serbie et de Belgrade, la «République de Krajina» ne survivrait pas longtemps. Reste à savoir combien de temps la Serbie, elle-même en sérieuses difficultés à

la suite de l'embargo dont elle est l'objet, pourra continuer à garder la Krajina sous perfusion. Les dirigeants de la Krajina, quant à eux, comptent bien sur l'appui des partisans de la grande Serbie, à Belgrade.

Pour l'ONU, la seule entité nationale légitime reste la Croatie — et en vertu de la Résolution 871 du Conseil de sécurité, la Krajina devrait être démilitarisée. «Mais chacun sait ici que la Résolution 871 est inapplicable», dit sans ambages le lieutenant-colonel Marc Lessard, commandant du bataillon canadien. «Le mieux que l'on puisse faire, c'est prendre les choses au ras du sol, négocier des cessez-le-feu localement, amener un désengagement graduel», dit-il. C'est un peu ce que font tous les jours les militaires canadiens ici — améliorer les relations avec les dirigeants militaires serbes locaux, multiplier les contacts avec les autorités civiles et religieuses, maintenir des liens dans la population, réduire les tensions.

Les différents postes d'observation canadiens sont dans des zones exposées — les soldats savent aussi que les forces serbes cherchent souvent à placer leur équipement ou leurs positions d'artillerie à proximité des installations onusiennes. Elles leur servent de bouclier, et au cas où des postes de l'ONU viendraient à être pilonnés par les Croates, des sanctions internationales pourraient être prises contre la Croatie.

Au poste d'observation numéro 24, le soir, devant la télé, on parle hockey, famille, et aussi diplomatie internationale, rôle de l'ONU, et maintien de la paix. Le sergent Serge Rioux, de Laval, et les huit hommes placés sous sa responsabilité au poste 24 vivent branchés sur les nouvelles de CNN et sont parfaitement au fait des derniers développements politiques. Samedi, la journée a été calme — une vingtaine de violations observées — la routine en somme.

Au poste 24, on est un peu privilégié: les soldats de cette section occupent la maison assez confortable d'un ancien boxeur professionnel serbe, devenu instructeur en sport de combat auprès de l'armée serbe de Krajina. Cet homme arrondit royalement ses fins de mois en louant sa maison, 500\$ US par mois, à l'ONU. Les soldats sont relevés tous les deux mois et son affecté à un autre poste d'observation. Des barbelés, des sacs de sable empilés protègent le périmètre autour de la maison, et un bunker peut servir d'abri en cas de coup dur. Avant de prendre leur quart de faction à l'extérieur du poste, le caporal-chef Bélisle, de Sherbrooke, et le soldat Lebel, de Baie-Comeau, regardent un vidéo et comptent les jours qui leur restent à faire en Croatie.

D'autres postes d'observation sont nettement moins luxueux. Le 21 est un bunker où trois soldats s'entassent pour surveiller les positions serbes et croates le long de la baie de Novigradsko et le point

de Maslenica. Le paysage devant eux est d'une somptuosité beauté, mais l'appareil de vision nocturne est braqué non pas sur la baie, mais sur les tanks serbes et les maisons en ruine qui dissimulent les batteries croates. A certains points, la distance entre la ligne croate et la ligne serbe est à moins de 800 mètres. Entre les deux se situe une zone grise, un no man's land où l'ONU ne pénètre pas, mais où des paysans continuent de cultiver leurs terres, et que chacun des deux camps tente de grignoter en douce, sans que cela ne soit trop voyant.

Dans ce secteur est déployée une unité serbe commandée par le capitaine Baravina, un Serbe de 24 ans, «rude et autoritaire», selon le major Daniel Stocker, de Québec, qui est son interlocuteur pour l'ONU.

Cette unité serbe se joint de façon plus ou moins officielle un groupe d'irréguliers serbes, une trentaine de personnes, sous la direction du lieutenant Dagan Popovic, spécialisées dans le coup de main, le banditisme et le pillage. Comme d'autres «irréguliers» dans les rangs serbes de Croatie et de Bosnie, ils ont fait du «nettoyage ethnique» une arme de conquête. L'effet que l'accord croato-musulman en Bosnie aura sur ces irréguliers et plus généralement sur les Serbes de Krajina est impossible à prévoir. Mais personne ici n'exclut la possibilité d'un raidissement serbe. Avec pour conséquences une recrudescence des hostilités.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30  
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333  
ADMINISTRATION (514) 985-3333

AVIS PUBLICS  
ANNONCES CLASSÉES  
PUBLICITÉ  
NUMÉRO SANS FRAIS

(514) 985-3344  
(514) 985-3344  
(514) 985-3399  
1-800-363-0305

• Extérieur (sans frais) •  
1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI  
À 7H30 À 16H30  
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE,  
MONTREAL, (QUEBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS  
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour  
le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.  
Montréal (514) 985-3355